

**B. LES PAYSAGES DE L'YONNE :  
DYNAMIQUES D'EVOLUTION  
ET ENJEUX**

Les paysages « bougent », se transforment par petites touches et parfois, à l'occasion d'aménagements importants, plus brusquement. Chacun est conscient de ces évolutions dans les secteurs qu'il fréquente, et porte volontiers un jugement sur leurs effets, bénéfiques ou nuisibles à la qualité paysagère.

Où, comment et avec quelle intensité les paysages icaunais se sont-ils transformés au cours des dernières décennies ? Ces transformations ont-elles renforcé la qualité de certains paysages ? L'ont-elle au contraire fragilisée ou banalisée ? Le présent chapitre apporte des éléments de réponse à ces questions importantes.

Afin d'évaluer où et comment les paysages de l'Yonne ont évolué au cours du dernier siècle (particulièrement depuis les années 1950), plusieurs outils d'analyse ont été mis à contribution :

- l'identification sur le terrain d'éléments témoignant d'une évolution en cours ou passée (par exemple : présence de haies relictuelles, de friches végétales en évolution, de constructions récentes...)
- l'analyse de documents graphiques permettant de comparer l'aspect de certains secteurs du territoire à différentes époques : cartes (Etat major du XIXe siècle ou plus récentes), photos aériennes (clichés contemporains et des années 1950), photographies (contemporaines ou figurant sur des cartes postales anciennes)
- des témoignages écrits décrivant les paysages icaunais (notamment les ouvrages de Victor Petit, qui datent du XIXe siècle)

### La simplification des paysages :

Simplification = Action d'enlever de la complexité, de réduire les difficultés en donnant plus de cohérence à un ensemble

La simplification des paysages agricoles est le résultat de la simplification de l'exploitation des terres. Elle correspond à une raréfaction des structures paysagères et éléments de paysages.

- Les structures paysagères « correspondent à des systèmes formés par des éléments de paysage et les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient entre eux ainsi qu'à leurs perceptions par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'une unité paysagère » ;
- Les éléments de paysage « sont les objets matériels composant les structures (bâtiment, arbre isolé, ...). Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est-à-dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité, mais aussi à travers des filtres historiques, naturalistes, sociaux. ».

(Jean-François Seguin, MEEDDATT, « Des composants du paysage : unités, structures, éléments »).

Dans certains cas, la simplification d'un paysage peut conduire à son appauvrissement (moins de richesse en éléments de paysage et structures paysagères).

# 1. LES PAYSAGES AGRICOLES : DES TRANSFORMATIONS PROFONDES NEES DE L'EVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES

## 1. LES PAYSAGES DE PLATEAU : SIMPLIFIÉS PAR L'AGRICULTURE CEREALIERE

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- un fort agrandissement de la taille des parcelles sur l'ensemble des plateaux, particulièrement sur les plateaux de Bourgogne, ainsi que sur ceux du Gâtinais et de Puisaye;
- une uniformisation des paysages, liée à une plus faible diversité des productions (dominante céréales / oléagineux) ;
- la forte raréfaction des arbres fruitiers en Gâtinais et en Pays d'Othe. Sur ce dernier, la régression des surfaces en herbe et la multiplication des petits bois (anciens vergers abandonnés) ;
- un recul sensible des prairies sur le plateau de Puisaye, s'accompagnant d'une disparition des réseaux de haies qui les accompagnaient ;
- la disparition des prairies sèches autrefois présentes sur certains rebords des plateaux de Bourgogne ;
- le tout dans un contexte de spécialisation et de professionnalisation des exploitations agricoles, rendues nécessaires par une économie mondiale de forte concurrence, très volatile et soumise aux aléas climatiques et conjoncturels.

### Les conséquences des dynamiques passées ou en cours sur la valeur paysagère des plateaux :

- les plateaux tabulaires de Bourgogne : des paysages fortement appauvris par leur simplification ;
- les champagnes crayeuses : une valeur paysagère qui reste importante grâce à des reliefs amples et doux, et à un découpage parcellaire sensiblement moins dilaté dans certains secteurs (notamment sur la côte d'Othe) ;
- une tendance à l'uniformisation des paysages de plateau et la perte des caractéristiques originales de certains secteurs : gommage du contraste entre le plateau de Puisaye (bocager il y a encore cinquante ans) et celui du Gâtinais (qui était caractérisé par la densité des plantations d'arbres fruitiers, notamment au Sud), banalisation du plateau d'Othe (recul des vergers et des surfaces de prairies), etc.



Le plateau de Noyers (ici près d'Yrouerre), dont les parcelles agricoles de grande taille rendent le parcours monotone.



Au sud de la Forterre (secteur de Sainpuits), un plateau cérééalier qui, après avoir été remembré, reste ponctué d'arbres sur les limites parcellaires.



Sur les reliefs amples et souples de la Champagne sénonaise, l'agriculture intensive a fait naître des paysages sobres et épurés, non dénués de qualités.

Le plateau du Gâtinais



## Les paysages de plateau : analyse sur photos aériennes de l'évolution des espaces agricoles

La comparaison de photos aériennes des années 1950 et 2000 permet de mesurer les transformations induites sur les paysages par la modernisation et la mécanisation de l'agriculture.

1. Premier site présenté : les abords du village de Villon, sur les plateaux du Tonnerrois. Ce site est représentatif des dynamiques qui ont concernés les plateaux de Bourgogne et les «Champagnes» de l'Yonne : il s'agit essentiellement de transformations touchant au découpage parcellaire, dans des

secteurs qui il y a cinquante ans présentaient déjà des paysages d'open-field, ou haies et vergers étaient rares.

En 1950, la trame agricole montre une grande complexité. Les parcelles sont de petite taille (environ 1 à 2 hectares) et ont une forme très étirée. Sur ce plateau entaillé de petits vallons, le découpage parcellaire tend à accompagner les formes du relief là où les pentes s'affirment (notamment en bas de la photo). Les nuances de gris de la photo suggèrent que les cultures sont plus diversifiées qu'aujourd'hui.



Vue aérienne du secteur de Villon vers 1955

Unité de paysage : Les plateaux perchés du Tonnerrois et de l'Auxerrois



En 2000, le découpage parcellaire s'est considérablement modifié : il est courant qu'il n'y ait plus qu'une parcelle là où il y en avait plus de dix (voire plus de vingt) dans les années 1950. Des secteurs en pente (1) se sont boisés (certains montraient déjà un faciès de friche il y a cinquante ans). En bas et à droite de la photo (2), on remarque également la mise en culture d'un ancien bois d'une quarantaine d'hectares.

La dilatation du découpage parcellaire a modelé l'image de certains plateaux : ici, à proximité de Villon, un paysage d'aspect uniforme, encore animés par quelques boisements lointains.



Vue aérienne du secteur de Villon vers 2000

Unité de paysage : Les plateaux perchés du Tonnerrois et de l'Auxerrois

2. Les deux exemples qui suivent témoignent des dynamiques d'évolution dans les espaces agricoles en pays d'Othe et en Gâtinais, secteurs qui, dans les années 1950, étaient caractérisés par la présence de nombreux arbres fruitiers.

Le premier échantillon concerne le secteur des villages de Dicy et de Villefranche, au Sud du plateau du Gâtinais.

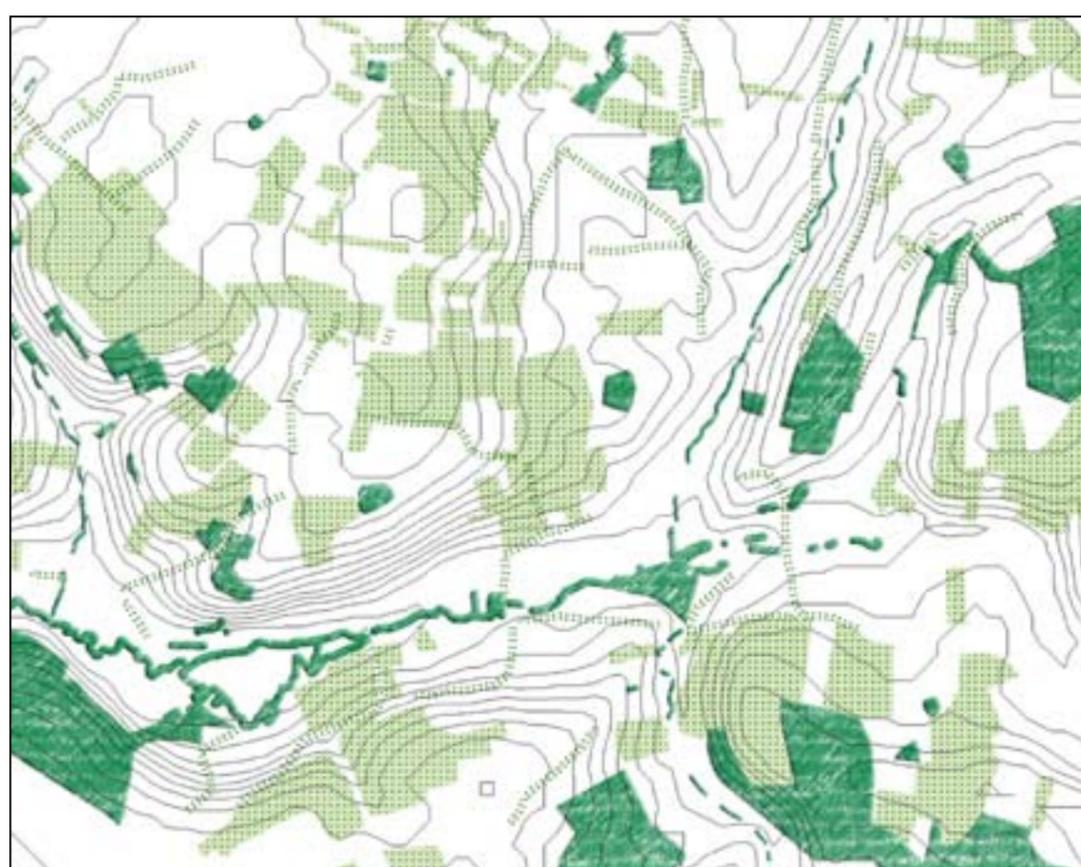


Dans les années 1950, la taille des parcelles est petite (le plus souvent de 1 à 5 Ha). L'espace du plateau est piqué de très nombreux arbres fruitiers, qu'on trouve soit dans les prés, soit dans les labours, soit encore en alignement le long des routes et des chemins. La relative irrégularité des plantations indique que le déclin des vergers est peut-être déjà entamé à cette époque. On remarque également que les haies sont rares et ne se rencontrent que dans les petites vallées qui parcourent le secteur (situation à comparer à l'échantillon concernant le plateau de Puisaye, présenté plus loin).

Dans les années 2000, la taille moyenne

Vue aérienne du secteur de Dicy et Villefranche vers 1955

Unité de paysage :  
le plateau tabulaire du Gâtinais



-  Secteur planté d'arbres fruitiers dans les parcelles
-  Alignement d'arbres fruitiers accompagnant une route ou un chemin
-  Boisement
-  Haie bocagère ou ripisylve

Secteur de Dicy et Villefranche: les secteurs plantés d'arbres fruitiers vers 1955

Unité de paysage :  
le plateau tabulaire du Gâtinais

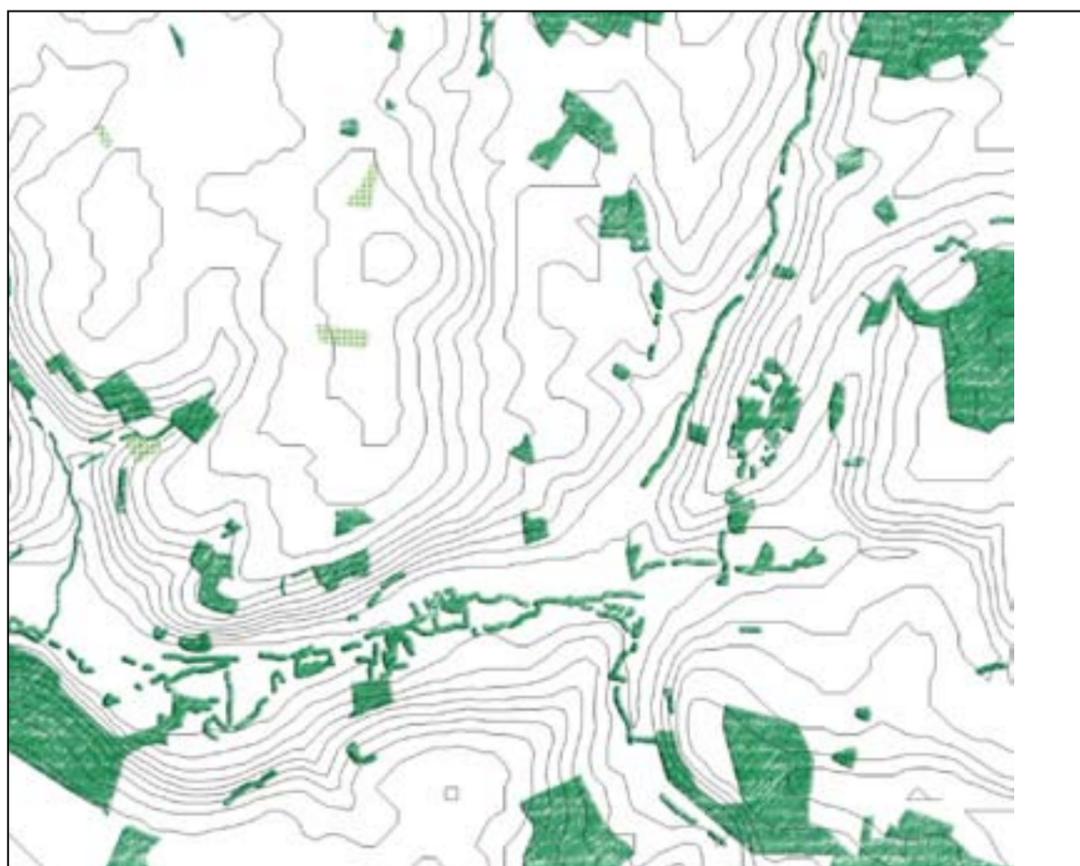


Restes d'alignements de poiriers à proximité du village de Perreux : les arbres fruitiers constituaient des éléments d'animation qui singularisaient les paysages des plateaux du Gâtinais et de la Puisaye. Ils y sont devenus rares aujourd'hui.



Dans les années 2000, la taille moyenne des parcelles agricoles a crû sensiblement : rarement inférieure à 5 Ha, elle approche parfois les 30 Ha. Les prairies sont rares et concentrées aux abords directs des rivières. Ailleurs les terres sont cultivées et la proportion des arbres fruitiers a diminué de façon marquée. Au-delà du strict déclin de la rentabilité économique des vergers, leur maintien était sans aucun doute difficilement compatible avec la circulation des engins agricoles nécessaires aux cultures.

Vue aérienne du secteur de Dicy et Villefranche vers 2000  
Unité de paysage :  
le plateau tabulaire du Gâtinais



Secteur de Dicy et Villefranche:  
les secteurs plantés d'arbres fruitiers vers 2000  
Unité de paysage :  
le plateau tabulaire du Gâtinais

Le second échantillon concerne le secteur de Cerisiers, sur le plateau d'Othe (où le village est installé dans une petite vallée « sèche »)



Vue aérienne du secteur de Cerisiers vers 1955  
Unité de paysage :  
le plateau d'Othe

Dans les années 1950, la taille des parcelles est petite. Sur les secteurs de plateaux, beaucoup d'entre elles sont plantées d'arbres fruitiers, qu'on trouve dans les prés et les labours (mais pas comme sur l'exemple précédent, en alignement le long des routes et des chemins). Les vergers restent à l'écart de la vallée de Cerisiers, où on remarque des parcelles de plus grande taille dans le fond de vallée, et très étroites sur les coteaux proches du village. De nombreux prés viennent s'imbriquer aux champs cultivés.



-  Secteur planté d'arbres fruitiers dans les parcelles
-  Boisement

Secteur de Cerisiers: les secteurs plantés d'arbres fruitiers vers 1955  
Unité de paysage :  
le plateau d'Othe



Si, en pays d'Othe, les prairies ont nettement régressé face aux cultures depuis les années 1950, le recul des vergers a été plus important encore : ici, au Nord de Sormery, restent visibles quelques vieux arbres fruitiers (en avant de la lisière forestière) ainsi qu'une pâture au premier plan.



Vue aérienne du secteur de Cerisiers vers 2000  
Unité de paysage : le plateau d'Othe

Dans les années 2000, la taille moyenne des parcelles agricoles a encore sensiblement augmenté (une surface de plus de 10Ha est relativement courante). Les prairies se sont raréfiées et les arbres fruitiers ont presque totalement disparu. A l'emplacement de certains vergers sont apparus de petits bois, particulièrement sur les coteaux.



Secteur de Cerisiers: les secteurs plantés d'arbres fruitiers vers 2000  
Unité de paysage : le plateau d'Othe

Dernier exemple de secteur de plateau présenté : le plateau de Puisaye, dans le secteur du village de Saint-Privé.



Atypique dans le contexte icaunais, ce plateau montre dans les années 1950 des paysages où les prairies sont prédominantes, sans pour autant que les cultures en soient exclues. Le découpage parcellaire est souligné par des réseaux de haies continus. La photo aérienne révèle que ces dernières sont taillées. A noter que, contrairement au plateau du Gâtinais autour de Dicy et Villefranche, le plateau de Puisaye ne comporte pratiquement pas, du moins dans ce secteur, de vergers de hautes tiges. A noter également la surface relativement importante des parcelles pour l'époque (souvent proche de 5Ha), taille qui pourrait expliquer que les remembrements soient ici intervenus plus tard que sur les plateaux de Bourgogne, où le parcellaire des années 1950 était particulièrement étroit.

Vue aérienne du secteur de Saint-Privé vers 1955  
Unité de paysage :  
le plateau de Puisaye



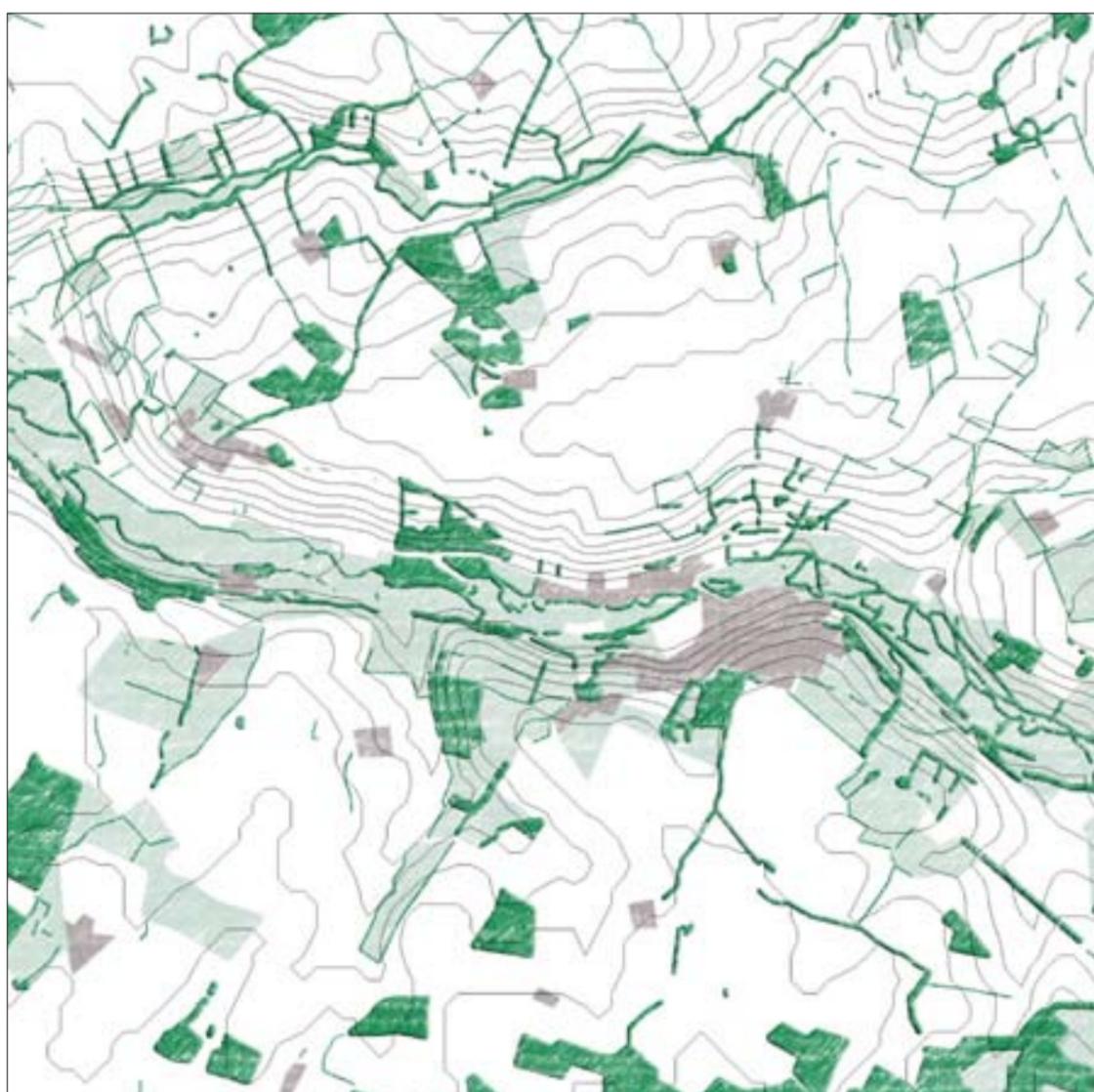
-  Prairies
-  Boisement
-  Haie bocagère ou ripisylve

Secteur de Saint-Privé : prairies,  
cultures et haies vers 1955  
Unité de paysage :  
le plateau de Puisaye



Avec la progression des grandes cultures, les paysages du plateau de Puisaye ont perdu leur caractère bocager dans beaucoup de secteurs : ici une vue prise au Sud de Saint-Privé

Vue aérienne du secteur de Saint-Privé vers 2000  
Unité de paysage :  
le plateau de Puisaye



Dans les années 2000, les prairies ont laissé place aux cultures annuelles sur l'essentiel du plateau, et demeurent dans le fond des vallées du Loing (au centre de la photo) et d'un de ses petits affluents (en haut de la photo). Le découpage parcellaire s'est agrandi sur une grande partie du plateau, ne conservant son tracé des années 1950 que ponctuellement. Les haies ont régressé et leur réseau est désormais discontinu : elles ont disparu de vastes surfaces de plateau, se maintenant essentiellement là où subsistent des prairies, c'est-à-dire dans les vallées. Le moindre entretien de ces haies a provoqué leur épaissement, de grands arbres s'y étant développés.

Secteur de Saint-Privé :  
prairies, cultures et haies vers 2000  
Unité de paysage :  
le plateau de Puisaye

## 2. LES PAYSAGES DE VALLÉES ET DE PENTES : DES ÉVOLUTIONS PLUS CONTRASTÉES QUE SUR LES PLATEAUX

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- une simplification très sensible des paysages de versants doux et de fonds de vallées (notamment celles de l'Yonne, de la Vanne, de l'Armançon et du Serein) ;
- une déprise des pentes fortes autrefois pâturées ou cultivées, aujourd'hui boisées ou en friche, particulièrement sur sol calcaire ou granitique ; cette déprise est ponctuellement évitée par le retour de la vigne (à Joigny, Tonnerre, Vézelay...)
- le maintien d'un parcellaire resserré et de paysages complexes dans une grande partie de l'unité paysagère du « jardin de l'Auxerrois » ;
- la stabilité des paysages de pentes bocagères du piémont du Morvan ;
- le maintien voire le renforcement du caractère prairial et bocager de la côte de Terre-Plaine ; la progression des cultures et le recul des prairies et des haies dans les paysages des collines de Puisaye ;
- le maintien relatif des prés et des structures bocagères dans les petites vallées parcourant les plateaux de Puisaye et du Sud du Gâtinais (Loing, Ouanne et leurs affluents) ;
- le maintien de certaines petites vallées sèches des plateaux de Bourgogne, qui constituent des creusets ponctuels pour la diversité paysagère, notamment à proximité de certains villages.

### Les conséquences des dynamiques passées ou en cours sur la valeur paysagère des vallées et des pentes :

- la perte sensible de complexité et de diversité des paysages de pentes sur calcaire ;
- la perte, par enrichissement ou boisement, du caractère pittoresque des versants rocheux de certaines vallées (vallées du Cousin, de la Cure, de l'Yonne...) ou de sites bâtis marqués par de fortes pentes ;
- le renforcement de la valeur patrimoniale des sites de vallées et de pentes qui ont servi de refuge à des paysages agricoles complexes : vallées bocagères de Puisaye, pentes viticoles et fruitières de l'Auxerrois, côte bocagère de Terre-Plaine et pentes du Vézélien, séquences de vallons secs des plateaux de Bourgogne, piémont du Morvan, etc.



Ci-dessus, une vue de la petite vallée de la Druyes qui illustre deux dynamiques d'évolution observables dans beaucoup de vallées du département, particulièrement en secteur calcaire : une conquête des pentes douces par les grandes cultures, sur des parcelles de taille parfois importante relativement à l'espace des vallées concernées ; une déprise agricole sur les pentes plus fortes et inaccessibles aux engins agricoles, où sont visibles des friches arborées et des boisements. Cet exemple montre un paysage de vallée « simplifié » par ces évolutions.



Vallées et pentes ont été soumises de façon moins systématique aux évolutions de l'agriculture qui ont concerné le département. Ici l'exemple d'un petit vallon sec de Forterre (à proximité de Molesmes), qui montre des fragments de paysages mêlant prés et haies, précieux dans un secteur de grands plateaux découverts et cultivés.

A l'image d'autres grandes vallées du département, la vallée de la Vanne montre aujourd'hui des paysages dominés par les grandes cultures, sauf sur les hauteurs.





Là où les terres sont humides, les vallées et les pentes ont été peu concernées par les remembrements des années 1950. Les prairies et les haies s'y sont souvent maintenues là où elles étaient présentes à l'aube de la «révolution agricole» de la seconde moitié du XXe siècle : ces secteurs ont ainsi pris la valeur de « creusets » pour une certaine complexité paysagère. Ci-dessus l'exemple de la vallée du Loing sur le plateau de Puisaye, ci-dessous la côte de Terre-Plaine au Nord de Sauvigny-le-Bois



Les remembrements des dernières décennies n'ont pas toujours mis en place un découpage parcellaire très dilaté : ici l'exemple d'un versant en pente douce, au Nord de la commune de Saintpuits (en Forterre), où la surface des parcelles excède rarement 2 à 3 Ha. Cette particularité, qui sert la qualité paysagère, concerne d'autres sites, notamment certains secteurs de la côte d'Othe.

Rares sont les vallées de l'Yonne concernées par des dynamiques de fermeture des paysages. Quelques exemples existent pourtant, comme la profonde vallée du Cousin dans le Morvan. Ici, une vue sur un secteur de la vallée de la Cure où de jeunes peupleraies devraient à terme, associées aux boisements des coteaux, refermer totalement le paysage en place.



Trois sites de vallées ont été retenus pour y comparer des photos aériennes des années 1950 et 2000, afin d'y observer les évolutions des pratiques agricoles. Le premier concerne la vallée de l'Armançon dans le secteur d'Ancy-le Libre, qui montre aujourd'hui des paysages de grandes cultures encadrées par des coteaux en partie boisés.



Vue aérienne du secteur d'Ancy-le-Libre vers 1955  
Unité de paysage : La vallée de l'Armançon d'Ancy-le-Franc

Dans les années 1950, le découpage parcellaire du secteur est resserré, particulièrement sur les coteaux où les parcelles sont étirées et très étroites (ancien terroir viticole ?), les limites de ces dernières tendant à accompagner les courbes des reliefs. Au Nord du village d'Ancy-le-Libre, sur la rive droite de l'Armançon, on remarque sur les pentes fortes la présence de prés et des vergers, déjà plus ou moins enrichis à l'époque. Mais l'espace des coteaux restent globalement plutôt ouvert.



Vue aérienne du secteur d'Ancy-le-Libre vers 2000  
Unité de paysage : La vallée de l'Armançon d'Ancy-le-Franc

Dans les années 2000, le découpage parcellaire montre des transformations radicales : il n'y a souvent plus qu'une seule parcelle là où il y en avait plusieurs dizaines, les plus grandes approchant les 30 hectares. D'autre part, les secteurs de coteaux ont été largement délaissés par l'agriculture, laissant gagner les friches dont beaucoup ont déjà pris l'allure de boisements bien constitués (quelques petites prairies de pentes subsistent malgré tout). Les paysages du secteur ont donc été très sensiblement simplifiés, impression que confirme la vision de terrain.



Une vue sur la vallée de l'Armançon à l'aval d'Ancy-le-Libre, qui permet de mesurer les effets des transformations de l'espace agricole sur la qualité des paysages : un fond de vallée uniforme et monotone, des reliefs modestes dont la présence est estompée par la couverture arborée (notamment au fond à droite de la photo).

Le secteur d'Ancy-le-Libre : évolution du parcellaire et déprise agricole  
Unité de paysage : La vallée de l'Armançon d'Ancy-le-Franc



-  Photo aérienne années 1950 et courbes de niveaux
-  Secteurs conquis par les friches et la forêt depuis les années 1950
-  Limites parcellaires des années 2000



Second site analysé : la vallée de l'Yonne au Sud de Saint-Julien-de-Sault.

Dans la première moitié du XIXe siècle, la vallée montre une occupation des sols claire et étagée : la forêt occupe les hauteurs, la vigne les coteaux pentus, les cultures leur partie basse et à pente plus douce, le fond de vallée se partageant entre prairies, cultures et plantations arborées (vraisemblablement des peupleraies).

Carte d'état-major du secteur de Saint-Julien-du-Sault (vers 1830)  
Unité de paysage : La vallée de l'Yonne de Villeneuve



Dans les années 1950, cette organisation agricole et forestière a été bouleversée par le passage du phylloxera. En place des vignes, qui ont disparu, a pris place une mosaïque étroite où s'imbriquent cultures, prairies de pentes sèches et vergers. Les surfaces boisées ont peu évolué, même si la présence de friches dans les secteurs de pentes proches de ses lisières suggère le début d'une déprise agricole.

Vue aérienne du secteur de Saint-Julien-du-Sault vers 1955  
Unité de paysage : La vallée de l'Yonne de Villeneuve

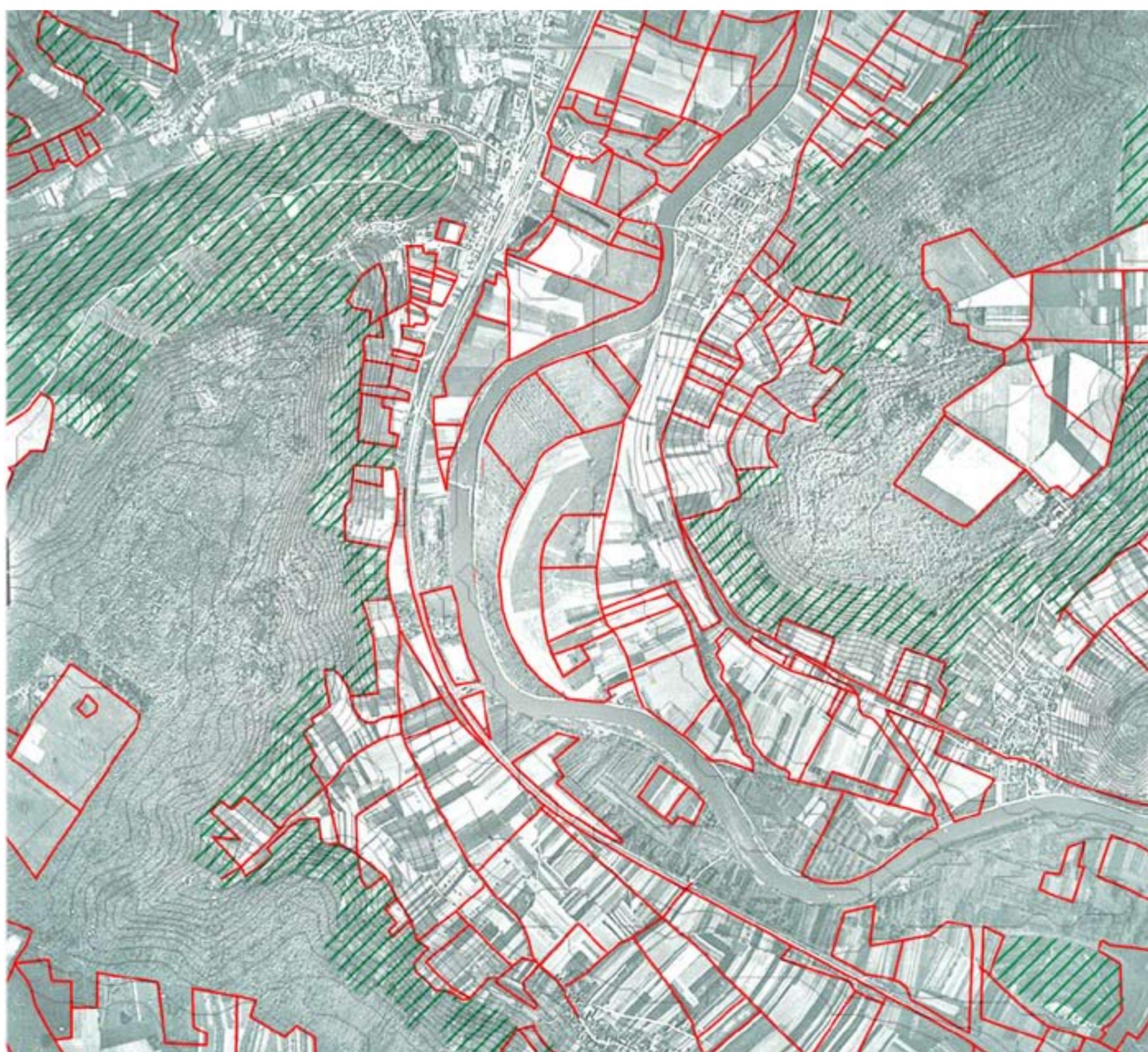


La photo des années 2000 révèle deux dynamiques d'évolution principales : la mise en place d'une agriculture intensive dans les parties basses de la vallée, sur un découpage parcellaire sensiblement agrandi pour être adapté à la mécanisation (surtout dans le fond de vallée) ; l'abandon par l'agriculture des pentes plus raides, gagnées par les friches et la forêt.

Vue aérienne du secteur de Saint-Julien-du-Sault vers 2000  
Unité de paysage : La vallée de l'Yonne de Villeneuve



Une vue sur les pentes de la rive gauche au Sud de Saint-Julien du Sault : au dessus de la grande parcelle cultivée (au premier plan), on remarque la présence de friches qui révèlent que les dynamiques de déprise agricole sont toujours à l'œuvre dans ce secteur.



-  Photo aérienne années 1950 et courbes de niveaux
-  Secteurs conquis par les friches et la forêt depuis les années 1950
-  Limites parcellaires des années 2000

Le secteur de Saint-Julien-du-Sault : évolution du parcellaire et déprise agricole depuis les années 1950

Unité de paysage : La vallée de l'Yonne de Villeneuve

Dernier des sites de vallées analysés : la vallée du Cousin au niveau d'Avallon, caractérisée par son profil étroit et profond, en contexte granitique.



Un dessin de Jean-Baptiste Lallemand représentant la vallée du Cousin au pied d'Avallon, au XVIIIe siècle : un paysage étonnamment ouvert où les arbres sont rares

Vue aérienne de la vallée du Cousin dans le secteur d'Avallon vers 1955  
Unité de paysage : le piémont du Morvan

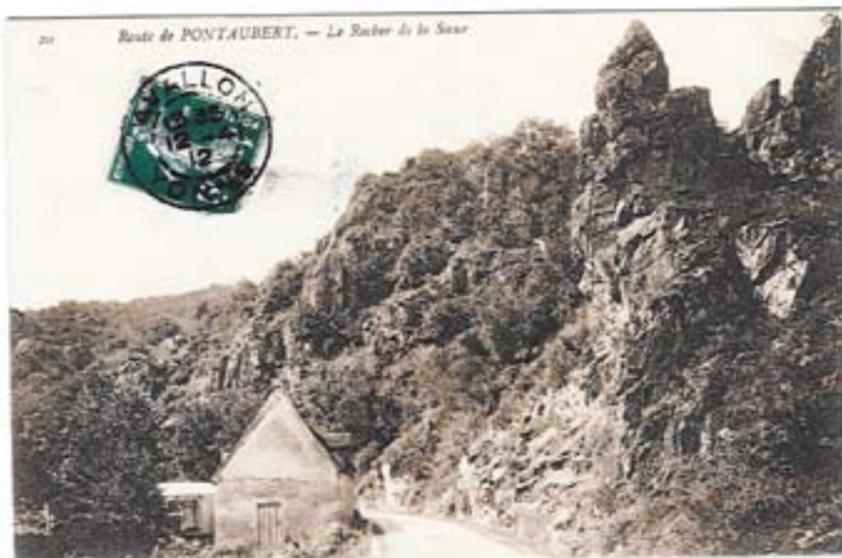


Dans les années 1950, la vallée du Cousin montre une occupation des sols dissymétrique : si les coteaux de la rive Sud sont boisés, ceux de la rive Nord, plus exposés au soleil, et sont presque partout ouverts, vraisemblablement occupés par des landes (pâturées à l'époque ?). Le fond de vallée est également ouvert : il accueille des prairies et, çà et là, quelques parcelles cultivées.

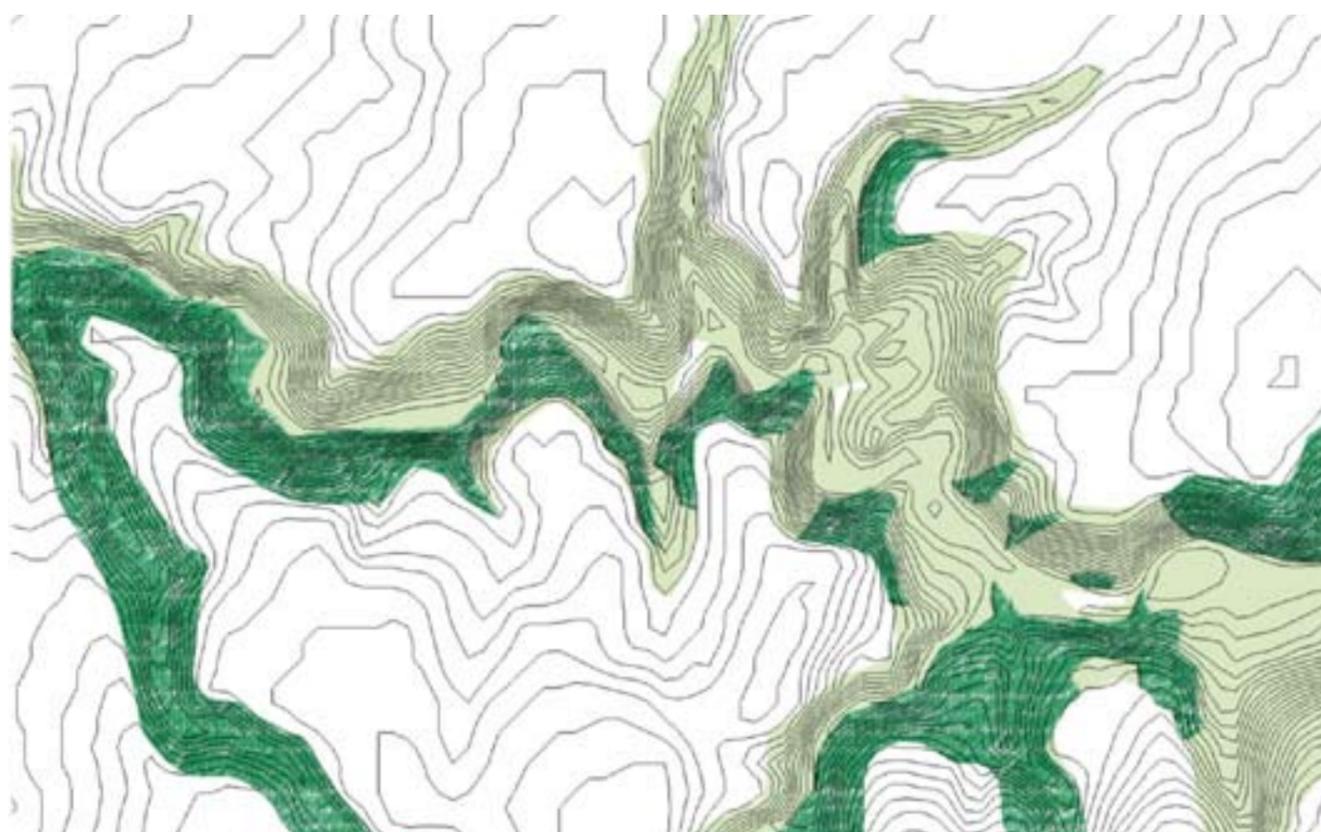
Vue aérienne de la vallée du Cousin dans le secteur d'Avallon vers 2000  
Unité de paysage : le piémont du Morvan



Dans les années 2000, l'espace de la vallée s'est considérablement refermé : les coteaux de la rive Nord ont pris l'aspect boisé de ceux de la rive Sud et les prairies du fond de vallée ne subsistent que dans les séquences où celui-ci s'élargit. Seule la pointe de l'éperon rocheux où s'implante Avallon reste bien dégagée.



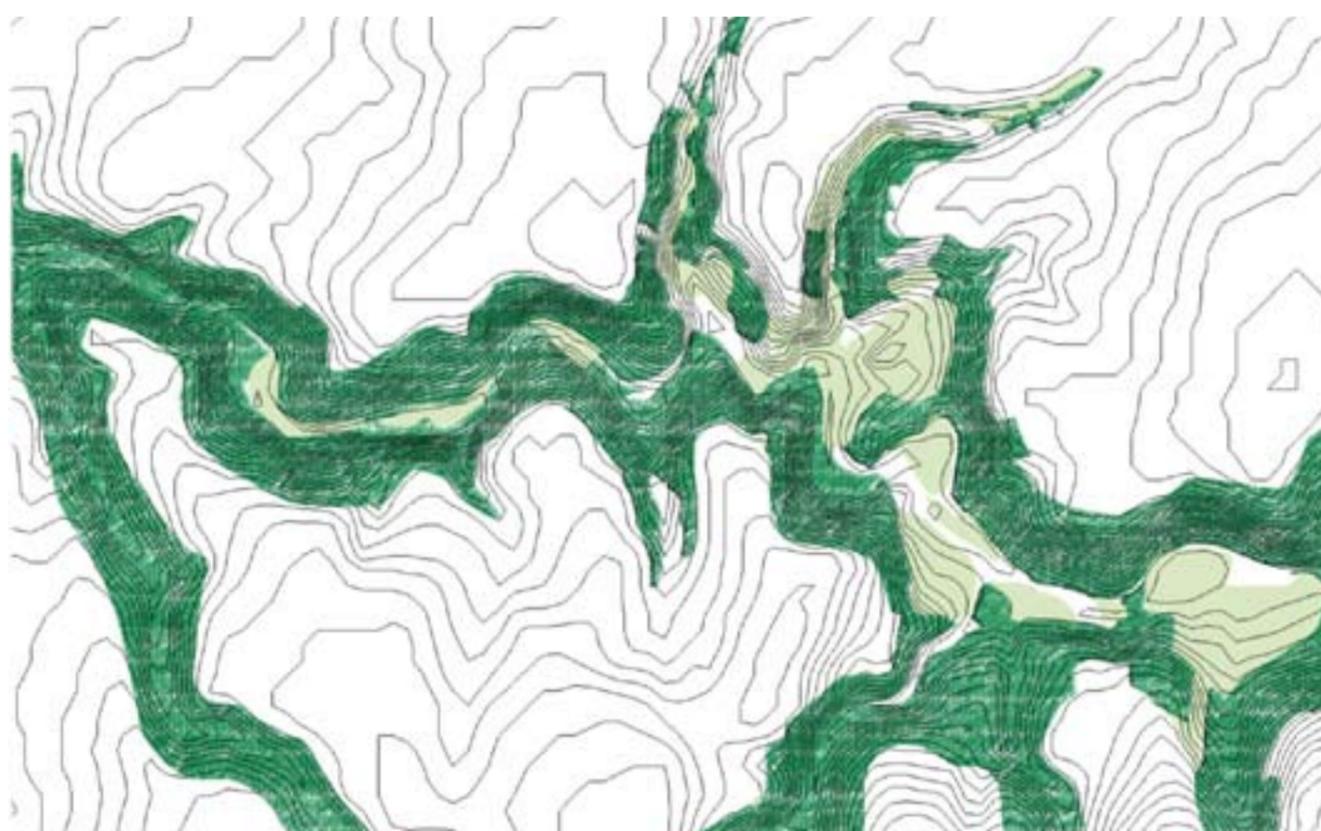
Les paysages de la vallée du Cousin ont subi des transformations très sensibles au cours du XXe siècle : à gauche, une carte postale du début du dernier siècle, montrant les remparts granitiques de la rive Nord, au caractère pittoresque reconnu ; à droite, un cliché contemporain (pris d'un autre point de vue), où les affleurements rocheux ne restent que ponctuellement visibles, là où il ne sont pas recouverts par la végétation arborée.



Espaces ouverts et boisés dans la vallée du Cousin dans le secteur d'Avallon vers 1955  
Unité de paysage : le piémont du Morvan

-  espace ouvert de coteau ou de fond de vallée
-  espace boisé de coteau ou de fond de vallée

(Les espaces hors de la vallée du Cousin ne sont pas représentés sur ces deux schémas)



Espaces ouverts et boisés dans la vallée du Cousin dans le secteur d'Avallon vers 2000  
Unité de paysage : le piémont du Morvan

## Le cas particulier des pentes viticoles contemporaines.

La vigne s'accommode de parcelles de petite taille et de pentes relativement fortes. Ceci s'observe particulièrement dans l'unité de paysage du « jardin de l'Auxerrois », où, sur un découpage parcellaire resserré, la vigne reste non seulement mêlée aux vergers de cerisiers mais aussi à des parcelles cultivées et des prés de très petite taille, relativement aux surfaces parcellaires visibles ailleurs dans le département.

Les photos aériennes ci-dessous montrent le secteur de Coulanges-la-Vineuse et de Jussy : le cliché des années 2000 montre un contraste très marqué entre des secteurs en pente douce, fortement remembrés et dévolus aux grandes cultures (de teinte claire sur la photo), et les secteurs de coteaux plus pentus, où les parcelles ont gardé une surface réduite et montrent une occupation des sols bien plus diversifiée.



A Jussy, un fragment de coteau où vignes, vergers de cerisiers et friches sont densément imbriqués : la surface des parcelles du secteur atteint rarement l'hectare.



A Joigny, le vignoble a fait ces dernières années sa réapparition au dessus de la ville : la vigne y occupe des terrains à pente marquée, qui plus généralement dans ce secteur de la côte d'Othe étaient souvent partis en friche au cours des dernières décennies : la vigne est ainsi une des rares cultures à pouvoir redonner un caractère cultivé et ouvert aux paysages de coteaux raides et calcaires.

### Vue aérienne des coteaux de Coulanges-la-Vineuse et Jussy vers 1955

Unité de paysage :  
le jardin de l'Auxerrois

### Vue aérienne des coteaux de Coulanges-la-Vineuse et Jussy vers 2000

Unité de paysage :  
le jardin de l'Auxerrois

## Quelques cartes postales offrant un regard sur le passé.

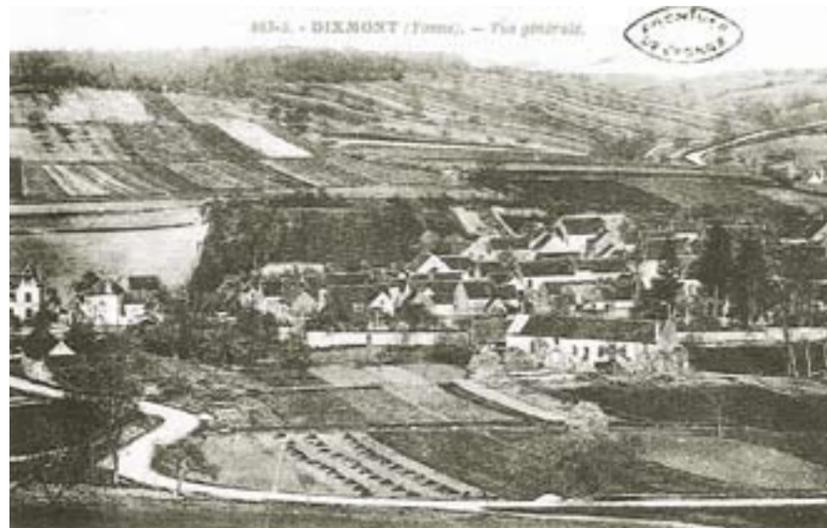
Les cartes postales anciennes présentées ci-dessous apportent un précieux témoignage sur quelques fragments de paysages de vallées et de pentes, tels qu'ils étaient visibles à la charnière du XIXe et du XX siècle.

Les quatre premières photographies nous montrent des coteaux où l'activité agricole était centrée sur la viticulture jusqu'à la crise du Phylloxera (intervenue quelques décennies avant ces prises de vue). Ceci explique la forme particulière du parcellaire en lanières très étroites et perpendiculaires aux

pentès (et qu'on retrouve sur la photo verticale des coteaux de Jussy, en page de gauche). Ces paysages, antérieurs à la révolution de la mécanisation agricole, étonnent par leur richesse et leur complexité : les sites concernés sont aujourd'hui presque méconnaissables, du moins dans leur dimension agricole. Les dynamiques analysées plus haut, déprise et boisement progressif des pentes fortes, intensification des cultures sur les pentes plus douces, se sont ici exprimées avec force au cours du XXe siècle.

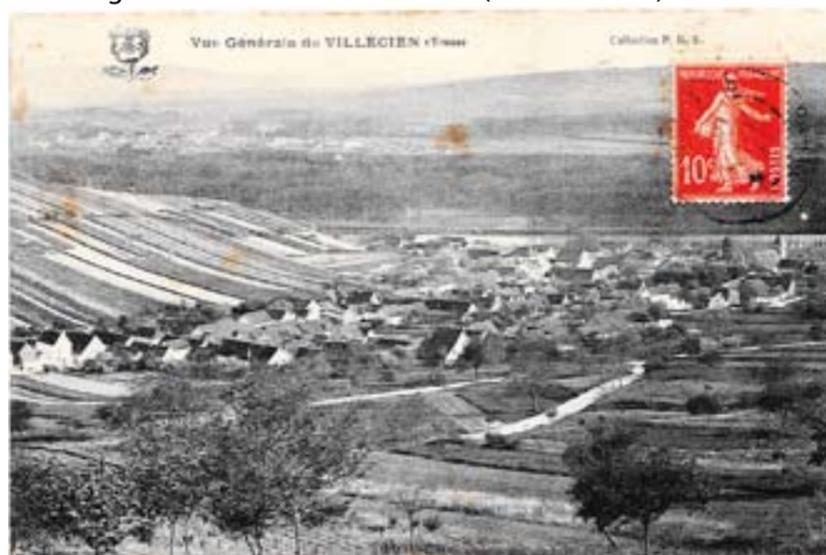


La vallée de l'Yonne autour de Villeneuve-sur-Yonne



Les abords de Dixmont dans la vallée des Bordes

Le village et la vallon de Villecien (côte d'Othe)



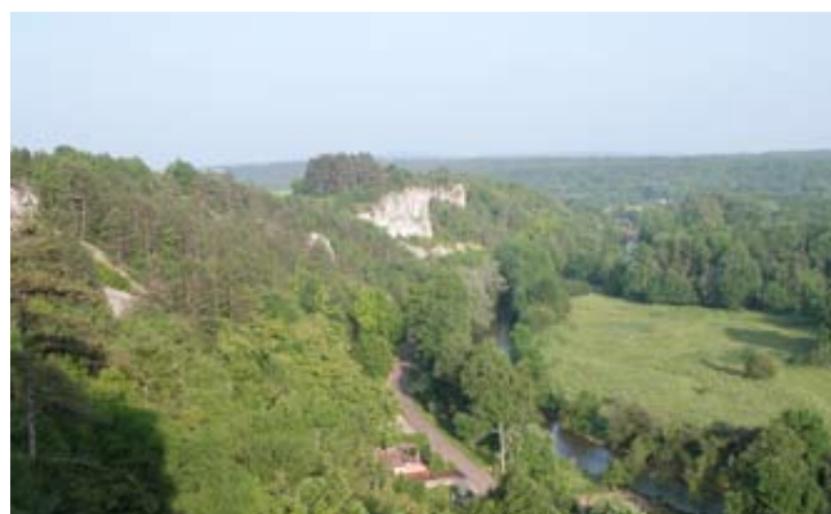
Vue de détail d'un coteau à Villecien



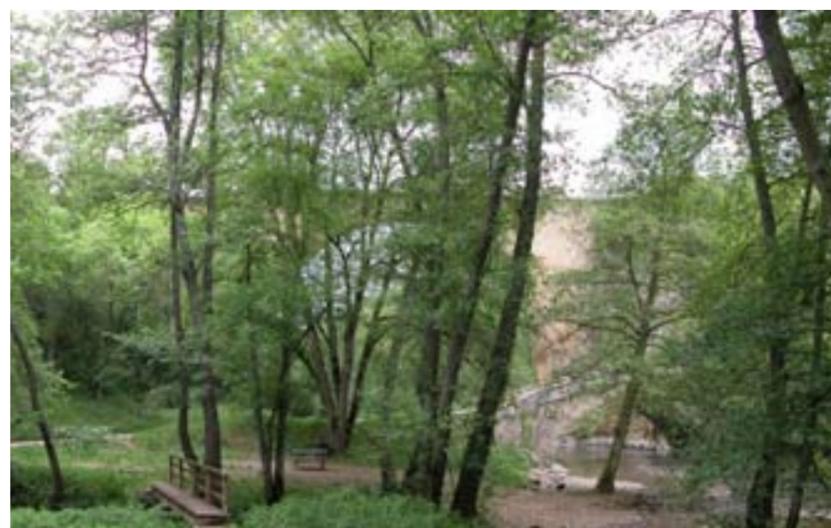
Ci-dessous et à gauche, une autre photographie ancienne nous montre un paysage du Morvan, à proximité de Quarré-les-Tombes. Contrairement aux précédentes, qui montrent l'intensité des transformations intervenues sur ces sites aux sols calcaires, cette image révèle une forme de « permanence » des paysages du piémont du Morvan. En effet, la photographie contemporaine de droite (prise dans le même secteur mais montrant un point de vue différent) montre des ambiances paysagères très similaires. Seule évolution visible, les grands arbres qui ponctuent les haies ne sont plus émondés, comme beaucoup l'étaient il y a environ un siècle.



Les sites rocheux de l'Yonne ont été reconnus au XIXe siècle pour leur caractère pittoresque, et beaucoup d'entre eux ont été immortalisés autour de 1900 sur des cartes postales, particulièrement ceux associés à des éléments de patrimoine bâti. Là encore, ces images témoignent d'évolutions fortes dans les pratiques agricoles et plus précisément pastorales : ces sites autrefois souvent « à nu », notamment sous l'effet du passage régulier de chèvres ou de moutons, ont depuis été conquis par une végétation arborée spontanée ou plantée. Trois exemples sont présentés ici.



Une vue prise sur les falaises calcaires dominant l'Yonne, visibles à gauche depuis la terrasse du village de Mailly-le-Château : au début du XXe siècle, le paysage montre un caractère presque aride sur les pentes et sur le rebord du plateau. On remarque des plantations de pins noirs, sans doute destinées à lutter contre l'érosion des sols à nus. Sur la photographie prise en 2007, seuls quelques accents rocheux restent visibles, la masse forestière recouvrant désormais l'essentiel des pentes.



A Pierre-Perthuis, le site où deux ponts franchissent la Cure a lui aussi fortement évolué. D'aspect « pelé » au début du XXe siècle, ce site a été investi par de grands arbres qui, s'ils affirment la fraîcheur des bords de l'eau, constituent également un écran gênant en avant des ponts et des falaises rocheuses.



Dernier exemple, celui de la butte qui porte le château de Druyes-les-Belles-Fontaines : ses flancs abrupts et rocheux, autrefois couverts d'herbe rase, ont été en grande partie conquis par des arbres feuillus et des conifères. A noter l'existence du viaduc à l'époque où la photo de gauche a été prise, précisément depuis celui-ci.

### 3. LES PAYSAGES DE PLAINE ET DE COLLINES : UNE SIMPLIFICATION MOINS SYSTÉMATIQUE DES ESPACES AGRICOLES.

#### Les dynamiques d'évolution constatées :

- En Champagne humide : une tendance à l'indifférenciation des paysages de versants doux et de fonds de vallée, les cultures ayant progressé sur ces derniers au détriment des prairies ; une fermeture des paysages d'autres secteurs, par des peupleraies ou des boisements spontanés.
- En Terre-Plaine : une dilatation du parcellaire et une progression des cultures annuelles au détriment de l'herbe, qui a localement disloqué les réseaux de haies dans la plaine.
- Dans le secteur collinaire de la Puisaye : un recul des surfaces de prairies bocagères au bénéfice des grandes cultures, particulièrement aux limites de la Forterre, s'accompagnant d'un recul des réseaux de haies.

#### Les conséquences des dynamiques passées ou en cours sur la valeur paysagère des plaines de la Champagne humide, de la Terre-Plaine et des collines de la Puisaye :

- Une modification du caractère des paysages, là où les cultures ont remplacé les herbages (et parfois des haies qui les accompagnaient)

En Champagne humide, les cultures ont souvent investi les larges secteurs plats où circulent les rivières, autrefois plus ouverts à la présence de prairies. Ici une vue prise à proximité de Seignelay



Les bocages de Terre-Plaine ont fortement régressé dans certains secteurs, investis par les grandes cultures (ici une vue au Nord d'Avallon, où le caractère résiduel des haies est visible)...

...une dynamique qui concerne également les collines de la Puisaye, qui voient leur caractère bocager s'affaiblir sensiblement dans certains secteurs : ici une vue du secteur de Treigny (aux limites de la Forterre), aujourd'hui dominé par les cultures et où les réseaux de haies sont résiduels et discontinus.



Ci-dessous sont présentés deux photos aériennes prises à différentes époques, qui permettent d'évaluer les transformations des espaces agricoles dans le secteur de Ligny-le-Châtel et Varennes, en Champagne humide.



Vue aérienne du secteur de Ligny-le-Châtel et Varennes vers 1955  
Unité de paysage :  
la Champagne humide

Dans les années 1950, l'espace se partage entre fonds larges et très aplanis, où les prairies dominent très largement, et pentes plus marquées, qui sont principalement cultivées et montrent un parcellaire en lanières étroites. En bas et à gauche de la photo, un secteur qui pourrait avoir déjà fait l'objet d'un aménagement foncier, avec ses grandes parcelles cultivées.

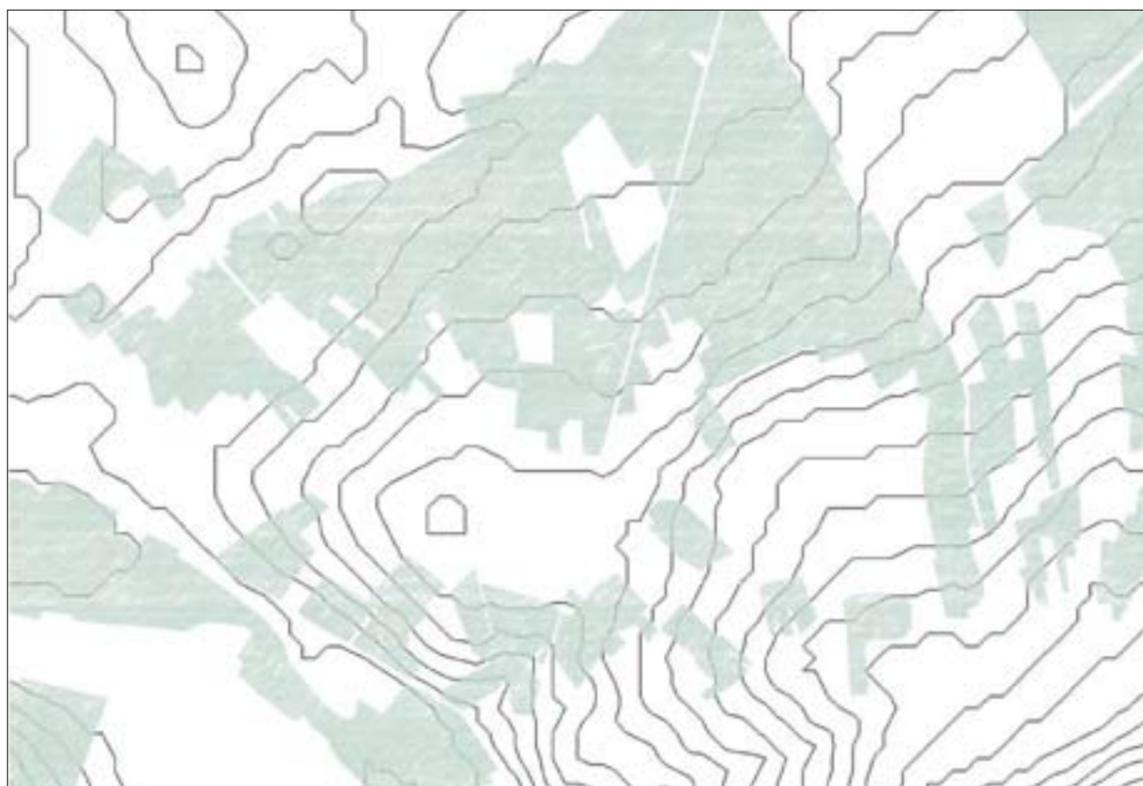


Vue aérienne du secteur de Ligny-le-Châtel et Varennes vers 2000  
Unité de paysage :  
la Champagne humide

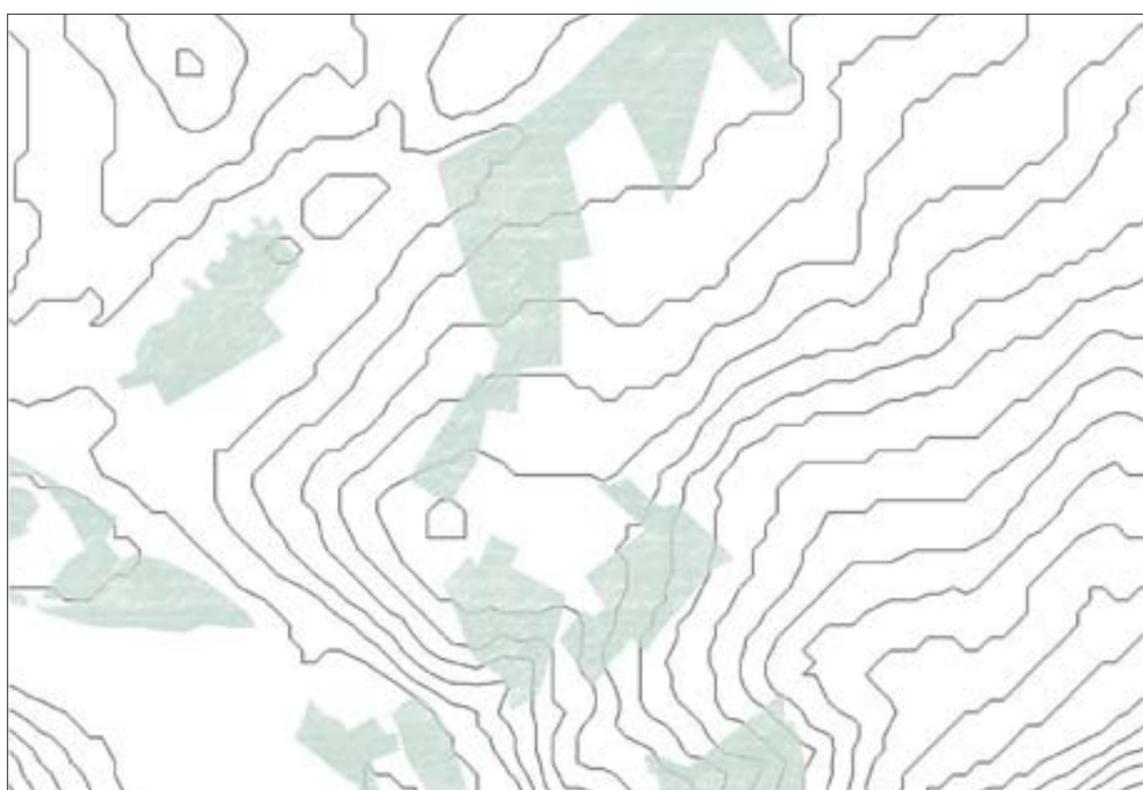
Dans les années 2000, l'espace agricole s'est homogénéisé, les cultures étant désormais présentes à peu près partout, sur des parcelles dont la taille s'est fortement accrue (sauf dans quelques secteurs restreints, notamment au Nord du village de Ligny-le-Châtel, visible au centre et en bas du cliché). Des surfaces conséquentes sont replantées en prairies, représentées en vert sur le schéma en bas de la page de droite.



Les prairies de fauche, même si elles ont sensiblement régressé sur les pentes très douces de la Champagne humide, restent présentes localement. Elles participent à différencier cette unité de paysage des pays calcaires situés sur ses flancs Nord et Sud.



Les prairies dans le secteur de Ligny-le-Châtel et Varennes vers 1955  
Unité de paysage :  
la Champagne humide



Les prairies dans le secteur de Ligny-le-Châtel et Varennes vers 2000  
Unité de paysage :  
la Champagne humide

## II. LES PAYSAGES BÂTIS : DES EVOLUTIONS PROBLÉMATIQUES, PLUS PARTICULIÈREMENT SENSIBLES DANS LA MOITIE NORD DU DÉPARTEMENT

Sur un plan quantitatif, les dynamiques de croissance urbaines s'expriment de façon différenciée dans l'espace départemental. Quatre logiques principales semblent aujourd'hui nourrir cette différenciation :

- un rythme de développement plus marqué au Nord du département, lié à l'influence grandissante de l'agglomération parisienne, rendue plus « proche » avec la création des autoroutes A6, A5 et A77. L'agglomération sénonaise en est la principale bénéficiaire ;
- d'Auxerre à Avallon, l'affaiblissement relatif du rythme du développement urbain autour de la RN6, axe historique reliant Paris à Lyon ;
- le développement de petites villes et de villages situés à proximité des échangeurs autoroutiers, qui d'une certaine façon témoigne d'un transfert d'attractivité de la vallée de l'Yonne et des abords de la RN6 vers des secteurs plus ruraux mais bien desservis par les autoroutes.
- un développement des communes en périphérie de certaines villes, Sens, Auxerre, Migennes...

Ainsi les paysages bâtis de l'Yonne n'ont pas évolué partout au même rythme et avec la même intensité au cours des dernières décennies, le contraste entre villages du Nord et du Sud du département étant sur ce thème particulièrement sensible.

Plus qualitativement, la période contemporaine est caractérisée par l'apparition de nouveaux paysages bâtis, en rupture avec les formes urbaines plus anciennes. Sur un plan paysager, les dynamiques d'évolution les plus visibles sont :

- l'apparition de formes urbaines discontinues et dilatées dans l'espace, rompant avec la densité, la continuité et les typologies de trames viaires des tissus bâtis plus anciens. Il s'agit par exemple de lotissements pavillonnaires, d'urbanisations linéaires étirées le long des routes, de zones d'activités monofonctionnelles et déconnectées, d'un point de vue urbain et paysager, des autres tissus bâtis, etc.
- des formes architecturales de plus en plus éloignées des caractéristiques propres au bâti traditionnel des différents « pays » du département : adoption de matériaux de construction industriels et sans lien avec la géologie locale, apparition de formes architecturales standardisées pour l'habitat et pour les bâtiments d'activités agricoles, commerciales ou industrielles.

Les dernières décennies marquent ainsi, relativement aux périodes antérieures, une rupture dans les formes urbaines et architecturales, engendrant des contrastes forts entre paysages bâtis d'âges différents mais juxtaposés dans un seul présent.

## 1. DES PROCESSUS D'EXTENSION URBAINE QUI FRAGILISENT PARFOIS LA QUALITÉ DES PAYSAGES BÂTIS PRÉEXISTANTS.

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- Une banalisation des formes architecturales de l'habitat individuel.
- Localement, des logiques d'implantation et d'organisation des extensions urbaines en rupture avec l'existant : chute de densité vis-à-vis des tissus bâtis traditionnels, discontinuité aux tissus existants (densité, trame viaire, positionnement), urbanisation linéaire, mitage, etc.
- Une évolution forte des paysages agricoles aux lisières de nombreux villages.
- Des aménagements urbains de nature diverses : depuis l'après-guerre, aménagements d'espaces publics à caractère routier, principalement dévolus au confort des usagers motorisés et à la sécurité ; plus récemment, aménagements plus qualitatifs de ces espaces, particulièrement dans les villes ; enfouissement des réseaux réalisés dans une partie des villages ; opérations qualitatives sur les façades de certains centres bourgs...
- En dehors de ce périmètre et dans les communes en déclin démographique, un déficit d'entretien du bâti et la présence de ruines dans certains villages



Si les communes du Nord du département tendent à se développer sensiblement, des maisons vacantes et non entretenues sont visibles dans les villages à la démographie moins dynamique : ici, un ensemble bâti menaçant ruine à Foissy-lès-Vézelay.



Les secteurs d'habitat récent sont souvent caractérisés par leur forme urbaine discontinue et beaucoup moins dense que celle des tissus bâtis traditionnels : ici une extension en « ordre dispersé » visible à Mailly-la-Ville



Les communes du Nord du département affichent plus fréquemment des horizons bâtis composés d'habitations récentes : ici un lotissement à Saint-Sérotin.



Aussi modeste soit-elle, une extension urbaine mal maîtrisée peut affaiblir la qualité d'un paysage bâti : ici une vue sur Massangis, où un simple hangar agricole (à gauche) déséquilibre la silhouette par ailleurs très homogène du village.

## Les extensions urbaines : l'exemple de Saint-Bris-le-Vineux



Secteur urbanisé avant 1955



Secteur urbanisé après 1955

La tache urbaine de Saint-Bris-le-Vineux est particulièrement révélatrice de l'évolution des formes urbaines au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Le village historique, délimité par la trace des anciens remparts, montre une forte densité de son bâti. Au Sud-est, le petit faubourg qui accompagne la RD956, antérieur à 1950, reste relativement compact. L'urbanisation apparue depuis les années 1950 est pour sa part beaucoup plus éparpillée.



La faible densité du bâti des secteurs urbanisés récemment, à laquelle s'ajoute une certaine disparité architecturale (notamment liée aux bâtiments d'activité), est très lisible dans les vues à distance sur le village : sa périphérie affiche ainsi un caractère décousu et hétérogène qui contraste avec la belle unité du centre, à gauche sur la photo.

## Les extensions urbaines : l'exemple de Sergines



 Secteur urbanisé avant 1955

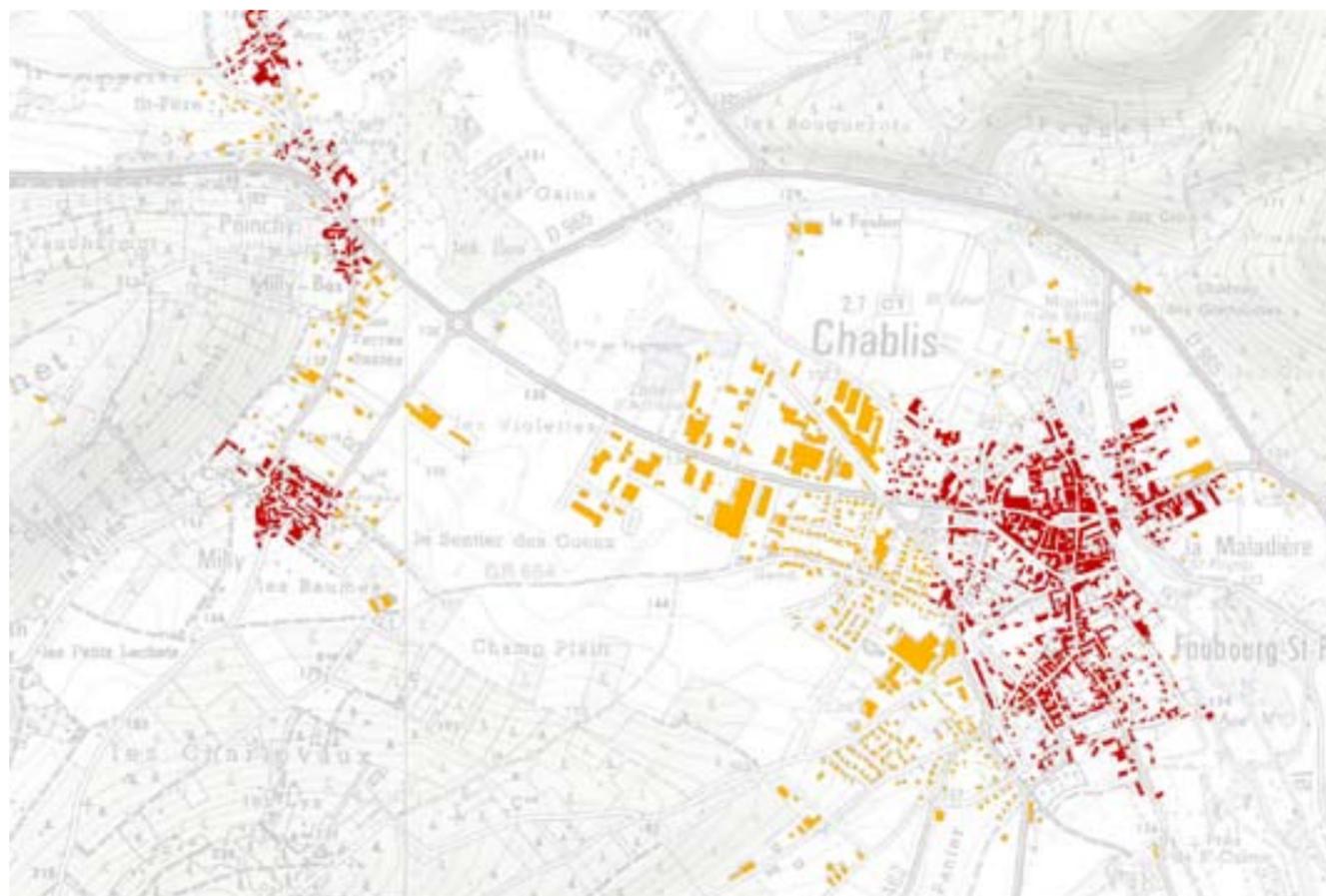
 Secteur urbanisé après 1955

A Sergines, on observe un processus similaire de chute de la densité des extensions récentes, avec toutefois quelques nuances : d'une part la partie ancienne du village est plus aérée qu'à Saint-Bris-le-Vineux (présence de grands cœurs d'îlots jardinés), d'autre part les extensions urbaines récentes situées à l'Ouest du village gardent une certaine compacité.



Sur cette vue des limites Ouest de Sergines, on constate les effets positifs pour la qualité paysagère du maintien d'une certaine densité pour les extensions bâties, particulièrement dans les secteurs où les paysages agricoles sont ouverts : cette densité permet au village d'afficher des limites nettes. Pour autant, cette vue interroge sur les espaces agricoles eux-mêmes, et plus précisément sur la cohabitation directe entre de grandes parcelles cultivées et des habitations. Cette juxtaposition découle en partie de la croissance du village, autour duquel les remembrements agricoles avaient laissé une auréole de petites parcelles, investies depuis par des maisons neuves.

## Les extensions urbaines : l'exemple de Chablis



La petite ville de Chablis s'est étendue sensiblement au cours des dernières décennies : ses extensions sont restées relativement resserrées dans l'espace, même si quelques bâtiments d'activités se sont éparpillés à distance de la tache urbaine.



Secteur urbanisé avant 1955



Secteur urbanisé après 1955



Cette vue est prise depuis les coteaux sur les quartiers Ouest de la ville, récents. Elle confirme la perception d'un paysage bâti relativement compact et aux limites bien lisibles. Cependant, l'hétérogénéité architecturale (volumétrie, couleur...) dessert la qualité paysagère du site et contraste avec l'image beaucoup plus unitaire qu'offre le centre-ville à distance (non visible sur la photo).

## Les extensions urbaines : l'exemple du secteur de Dicy et Villefranche



Secteur urbanisé avant 1955



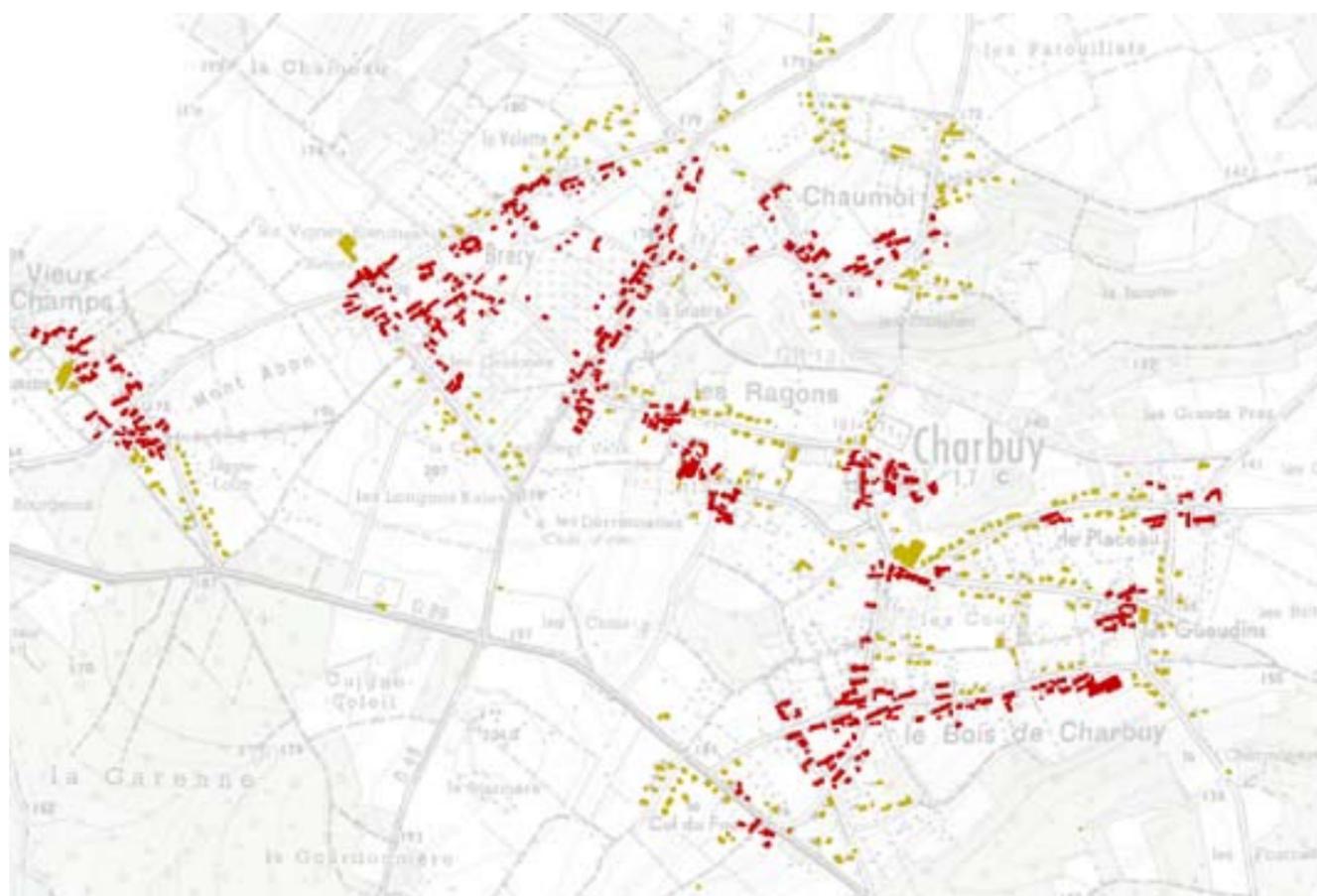
Secteur urbanisé après 1955

Le secteur de Dicy et Villefranche, en Gâtinais, témoigne de dynamiques urbaines propres aux secteurs accueillant un habitat diffus (traditionnellement des fermes). En effet, la croissance urbaine des dernières décennies, plutôt que se concentrer uniquement autour des deux villages, s'y est répartie dans l'espace : certaines maisons récentes sont ainsi isolées ou encore agglomérées en petits groupes, souvent proches d'une ferme antérieure aux années 1950



Cette vue sur le village de Dicy est révélatrice de l'importance de la végétation dans la perception des paysages bâtis, notamment dans les secteurs (Gâtinais, Puisaye, Morvan...) où les tissus bâtis traditionnels sont moins denses que dans les pays aux sols calcaires. A gauche de la photo, maisons anciennes et plus récentes s'agglomèrent de façon homogène grâce à une forte densité végétale ; à droite, un bâtiment agricole se détache, non seulement par son gabarit plus imposant mais aussi par sa silhouette qui n'est pas accompagnée d'arbres.

## Les extensions urbaines : l'exemple de Charbuy



Secteur urbanisé avant 1955



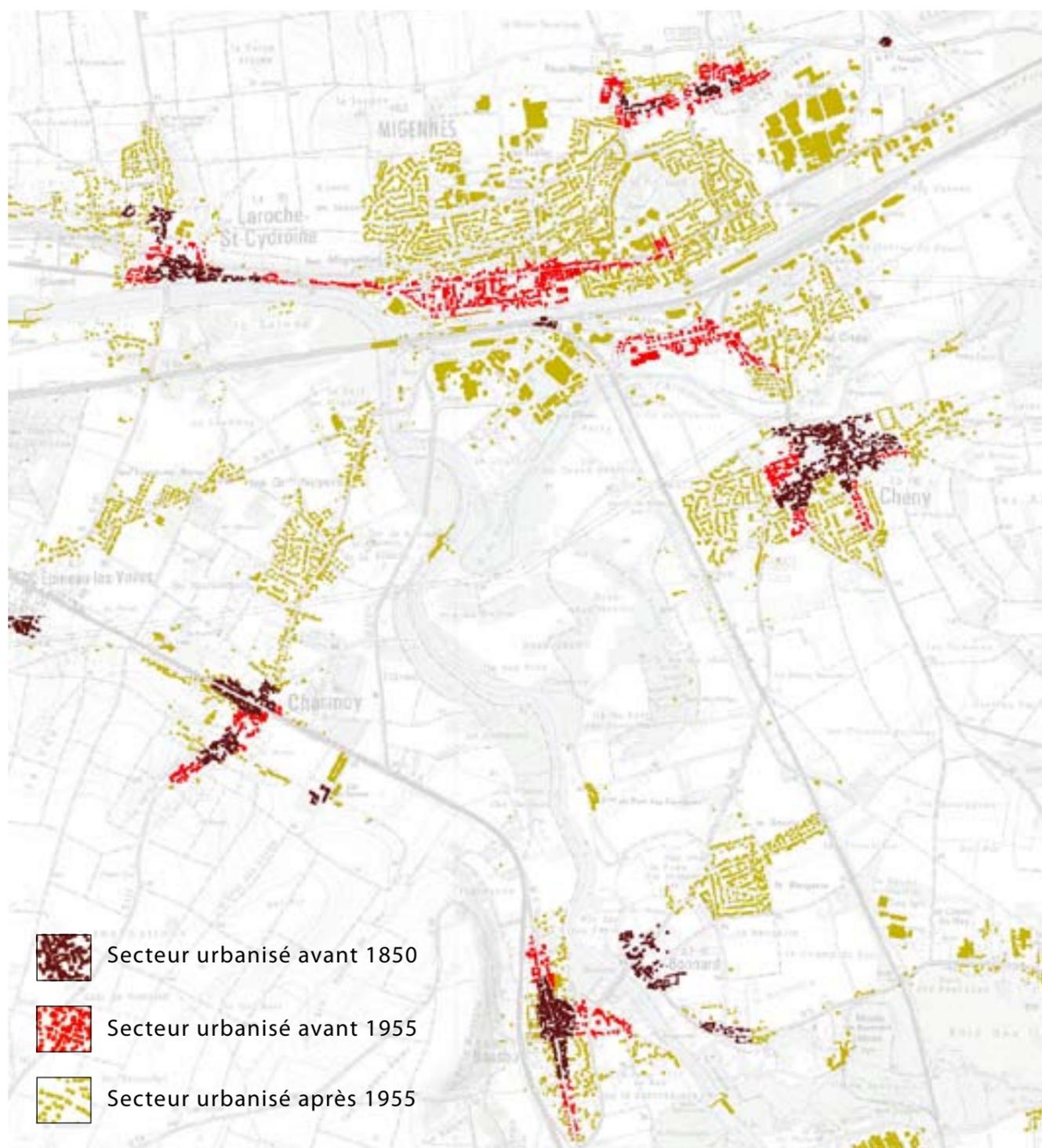
Secteur urbanisé après 1955

La commune de Charbuy est également située dans un secteur où la présence de bâti diffus est ancienne, au point que la commune ne possède pas véritablement de centralité constituée. Les dynamiques d'urbanisation des dernières décennies, soutenues par la proximité d'Auxerre, sont venues y accentuer la dispersion urbaine, le long de petites routes.



Charbuy, village atypique, montre les limites d'une forme urbaine « densément diffuse », où l'interdistance entre habitations est trop faible pour que les intervalles agricoles insérés dans la partie urbanisée de la commune puissent constituer de véritables espaces de respiration. Au final, les paysages en place sont confus, car ni véritablement urbains ni agricoles.

## Les extensions urbaines : l'exemple du Migennois

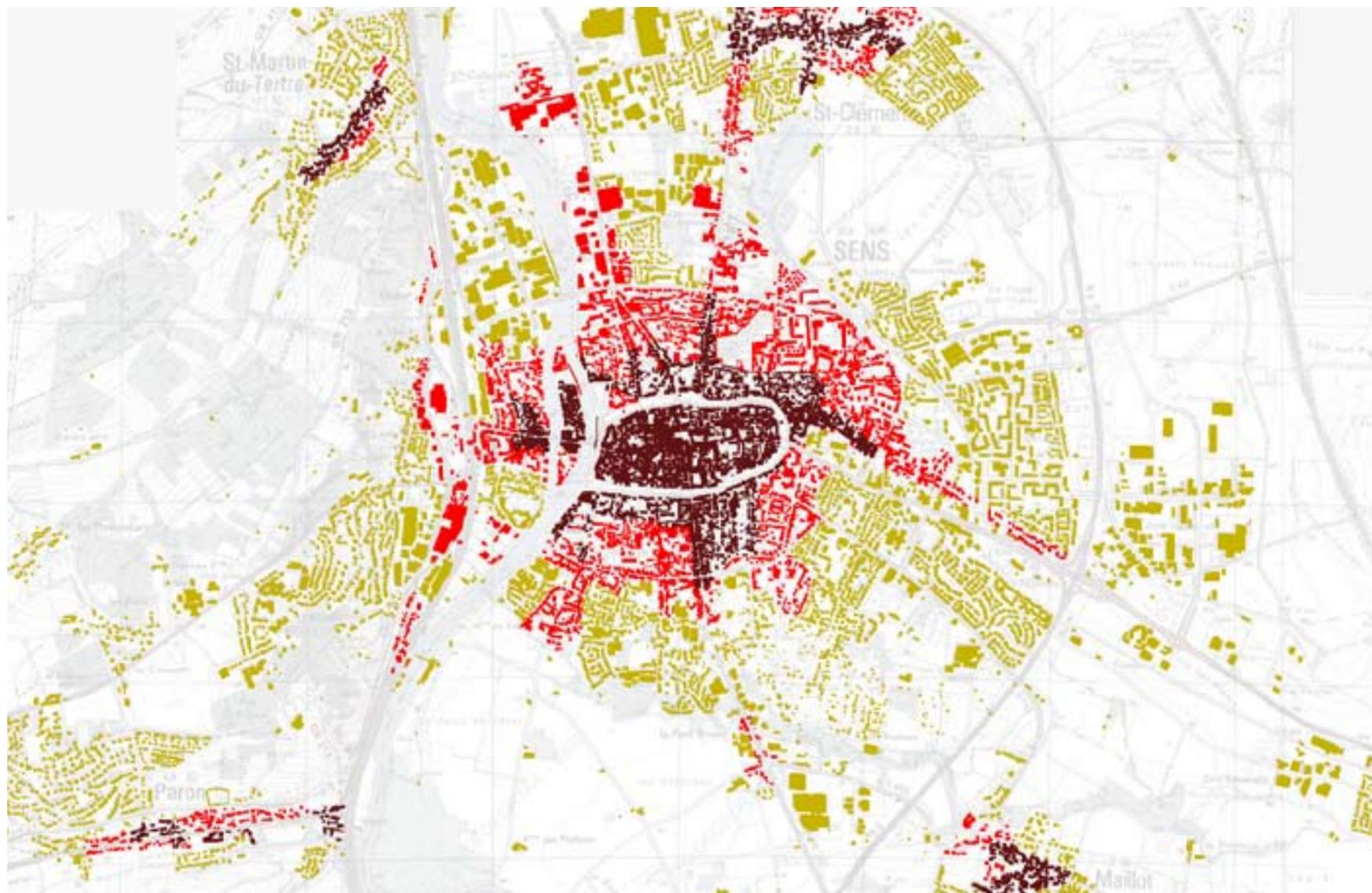


Le territoire qui accompagne la confluence de l'Yonne, du Serein et de l'Armançon a la particularité d'avoir été soumis à des dynamiques d'urbanisation linéaire le long de nombreuses routes. Ces formes urbaines très étirées et sans épaisseur posent non seulement des problèmes d'image (rues pavillonnaires interminables, présence ponctuelle de bâtiments d'activités d'image médiocre...) mais aussi d'usage (conflits riverains / trafic routier, forte distance aux commerces et aux équipements publics...)



Sur les communes d'Épineau-les-Voves et de Charmoy, un exemple d'urbanisation linéaire et pavillonnaire, qui s'étire, entourée de champs, sur près de deux kilomètres : un paysage bâti sans attrait, peu économe en matière de réseaux, et éloigné des commerces et des équipements publics

## Les extensions urbaines : l'exemple de Sens



-  Secteur urbanisé avant 1850
-  Secteur urbanisé avant 1955
-  Secteur urbanisé après 1955



La Grande Rue à Sens, un paysage construit et animé, où centralité spatiale, densité urbaine, qualité architecturale et armature commerciale font bon ménage.

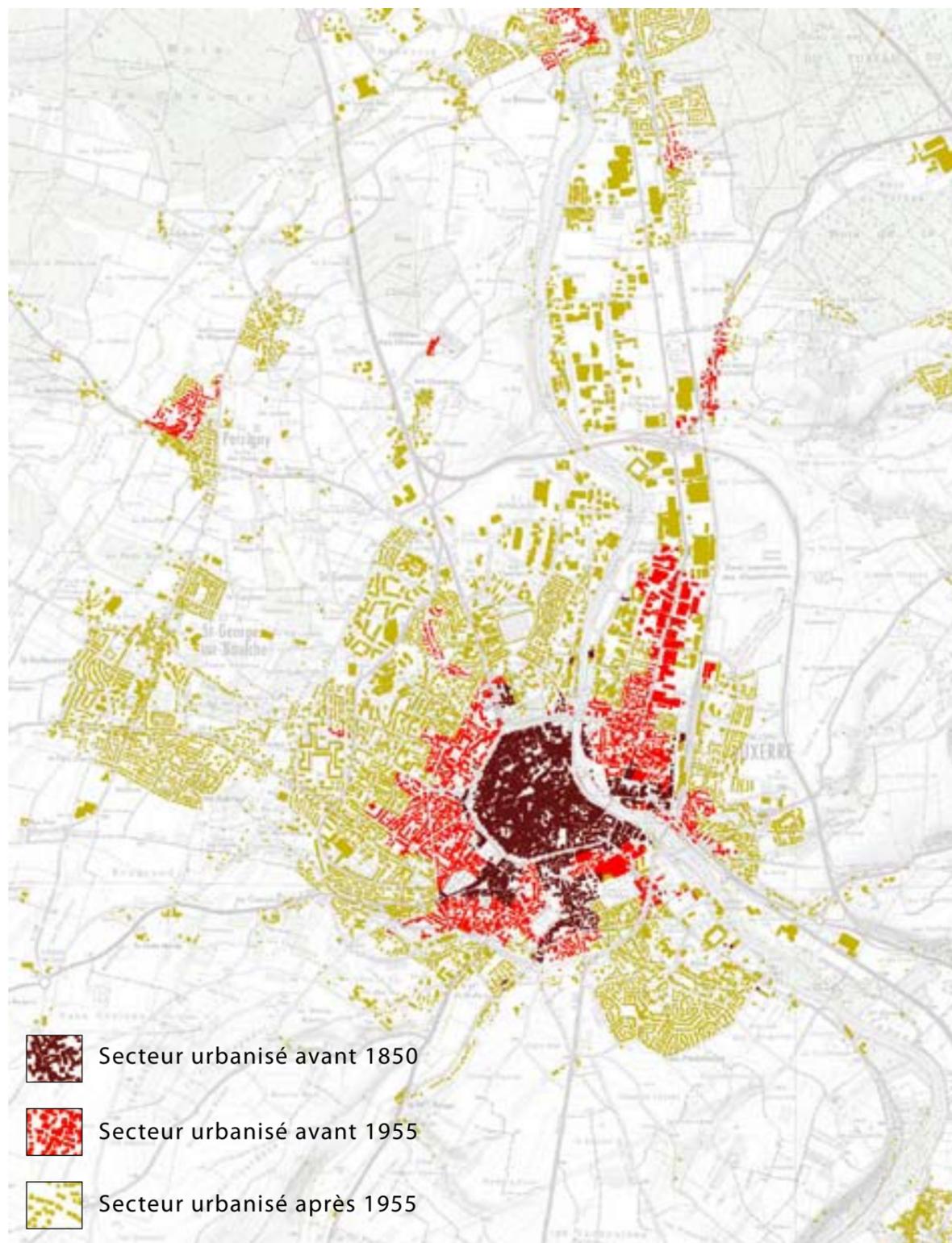
La tache urbaine de Sens révèle l'amplification progressive des dynamiques d'urbanisation sur le territoire communal et au-delà, au cours des deux derniers siècles.

Au début du XIXe siècle, la ville entreprend un développement hors de ses anciens remparts, notamment au travers de faubourgs denses et organisés autour des principales voies radiales.

Dans les années 1950, la ville s'est «inventée» une nouvelle limite, au travers de la seconde ligne de boulevards qui dessine un cercle élargi autour de la vieille ville. Cette limite est déjà débordée, par des faubourgs linéaires positionnés autour de l'ancienne RN6, de la RD23, de la RN60, etc.

Depuis les années 1950, le développement s'accélère et consomme les surfaces agricoles à un rythme inconnu jusqu'alors. Ce développement trouve des relais dans les communes périphériques, faisant émerger un logique d'archipel urbain, dont les « îles » périphériques sont toujours plus proches (ou, comme Saint-Clément, au contact) de la « grande île » centrale. Les contours de la nouvelle agglomération deviennent complexes et relativement flous, ne trouvant de contours à son expansion qu'avec les pentes fortes de la rive gauche, les zones inondables associée à l'Yonne, et la déviation de la RN6. Les zones d'activités se multiplient et occupent des surfaces conséquentes en périphérie, particulièrement à proximité de la voie ferrée de Paris ou de la déviation de la RN6.

## Les extensions urbaines : l'exemple d'Auxerre



En 1845, la plus grande partie de la villetient dans le périmètre de ses anciens remparts. Elle n'en sort qu'en direction du Sud, par ses faubourgs Saint-Amatre et Saint-Martin habités principalement des vigneron (la vigne est en alors la principale ressource agricole de la ville). L'urbanisation de la rive droite (faubourg Saint-Gervais) reste embryonnaire

Dans les années 1950, la ville s'est constituée une épaisse couronne de nouveaux quartiers tout autour des promenades. Les pentes les plus fortes de la rive gauche sont encore délaissées. Sur la rive droite de nouveaux quartiers se sont développés et commencent à remonter vers le Nord, entre l'Yonne et la voie ferrée

Dans les années 2000, la ville a conquis une grande partie des coteaux de la rive gauche, atteignant leur ligne de crête. Sur la rive droite, le développement urbain s'est prolongé autour de l'Yonne, en direction du Nord, a débordé la voie ferrée de Paris à l'Est, et entamé la conquête des coteaux de la rive droite. Les coteaux du Sud sont également investis, avec l'apparition du quartier des Piédalloues.

Saint-Georges-sur-Baulche et Monéteau, qui n'avaient jusqu'alors connu qu'une croissance très modérée, se développent sensiblement avec la création de grands lotissements.



Auxerre a connu un développement soutenu dans la seconde moitié du XXe siècle, poursuivant son extension sur les coteaux de la rive gauche de l'Yonne et débordant largement sur une rive droite restée jusqu'alors presque vierge d'urbanisation.

## 2. DES ZONES D'ACTIVITÉS PRINCIPALEMENT ASSOCIÉES AUX ROUTES ET AUX VOIES FERRÉES DES GRANDES VALLÉES, DONT LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE RESTE FAIBLE

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- la création, d'abord avec la création des voies ferrées puis avec le développement de la planification urbaine et des transports routiers, de zones d'activités « séparées » des autres tissus urbains (où habitat et activités étaient traditionnellement imbriqués) et inféodées aux grandes routes et aux gares ;
- la présence, dans beaucoup de ces zones d'activités, de typologies architecturales relativement médiocres et vieillissant mal.



A Auxerre, le développement industriel s'est opéré principalement dans le fond de vallée, autour de la RN77 et de la voie ferrée : une logique paysagère apparemment cohérente mais que l'inondabilité du site fragilise sensiblement. La qualité architecturale et urbaine du secteur reste faible.



Bâtiments industriels à côté de la gare de Saint-Florentin : un paysage industriel vieillissant, à l'image de beaucoup de sites d'activités implantés au contact des voies ferrées (à Sens, Migennes, Joigny, etc.)



Principalement concentrées dans la vallée de l'Yonne et dans la basse vallée de l'Armançon, les zones d'activités sont parfois implantées en secteur plus rural : ici une zone artisanale visible près de Charny dans le vallée de l'Ouanne, qui ne bénéficie d'aucun traitement qualitatif particulier.



Au Sud de Sens, une zone d'activités s'affichant de façon ostentatoire aux abords de la RN6 : la qualité médiocre de ce paysage bâti dessert l'image de la ville, contournée par la route.

### 3. LES BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS AGRICOLES RÉCENTS : FONCTIONNELS MAIS D'IMAGE PAS TOUJOURS ATTRACTIVE

Les dynamiques d'évolution constatées :

- L'apparition de bâtiments d'activités agricoles (silos, hangars...) édifiés en matériaux industriels et de gabarits imposants



Une série de hangars agricoles sans accompagnement végétal, qui s'imposent dans le paysage des lisières du village de Commissey (commune de Tanlay).



A Butteaux, des bâtiments agricoles dont la silhouette tranche singulièrement avec celle du village (visible à droite), notamment par leur couleur trop claire.



Les silos sont des éléments familiers dans les paysages icaunais, particulièrement sur les plateaux céréaliers (ici en Forterre), où il tiennent un rôle de signal.

## 4. LES ESPACES PUBLICS URBAINS : L'AMORCE D'UN DÉCLIN DES AMÉNAGEMENTS MENÉS AU STRICT BÉNÉFICE DE LA VOITURE.

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- depuis les années 1950, l'adaptation des espaces publics préexistants à la circulation et au stationnement des véhicules à moteur, appuyée sur des logiques plus fonctionnelles que qualitatives ;
- plus récemment, l'aménagement d'espaces publics (places, rues, etc.) dans des dispositions plus qualitatives et où la place dévolue aux véhicules à moteur est reconsidérée à la baisse. Ce type d'aménagement, initié dans les villes importantes du département, tend actuellement à se développer dans les villages ;
- l'enfouissement progressif des réseaux aériens.

Nota : les espaces publics des bords de l'eau et les réseaux aériens sont diagnostiqués dans les paragraphes suivants



Cette photographie de la place du Carré à Briennon-sur-Armançon témoigne de la façon dont beaucoup d'espaces publics villageois étaient traités avant l'arrivée de l'automobile : un sol en terre battue et des trottoirs étroits au pied des façades.



La place de l'église à Quarré-les-Tombes : un exemple d'espace public peu hiérarchisé dont les véhicules à moteur disposent très librement, au détriment du confort des piétons et de l'image du site.



L'avenue Colbert à Seignelay : un traitement de l'espace peu attractif et à caractère routier, focalisé sur l'organisation de la circulation motorisée et où les véhicules en stationnement empiètent sur les espaces pratiqués par les piétons.



La route de Coulanges à Vincelles : une image peu flatteuse pour une voie dont la perspective cible l'église et les coteaux de Coulanges-la-Vineuse.



La rue de la République à Saint-Valérien : un exemple de traitement récent de traverse de village où des principes qualitatifs ont prévalu (confort des usages locaux, utilisation de matériaux nobles pour une partie des sols, plantations, etc.).



A Joigny, une placette au traitement soigné, dans le contexte architectural et urbain particulier du cœur historique de la ville.



La place de l'église à Soucy, enherbée et plantées de tilleuls : un espace sobre et accueillant, dont l'aménagement traditionnel a été préservé.

## 5. UN BÂTI VERNACULAIRE DE QUALITÉ, DONT LA VALEUR N'EST PAS TOUJOURS PRISE EN COMPTE

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- des transformations et des extensions architecturales pas toujours respectueuses de l'existant
- les laves : un matériau de couverture original en voie de disparition
- les murets et les édifices de pierre sèche : un déficit d'entretien.



A Coutarnoux (sur la côte de Terre-Plaine), un imposant bâtiment en pierre calcaire, qui a subi des transformations architecturalement discutables.



A Saint-Fargeau, une vieille tour maladroitement transformée (ouvertures) et aux abords quelque peu surprenants...



A Sacy, une construction de tôle incongrue, qui vient affaiblir sensiblement les qualités d'un ensemble bâti sobre et rural.

Certains villages et villes ont mis en place des politiques de rénovation qualitatives du bâti de leurs quartiers centraux. Ici une façade mise en couleur à Charny, dans un secteur du département où ce type d'actions est relativement courant.





Le petit patrimoine édifié en pierres sèches souffre souvent d'un manque d'entretien ou de rénovations inadaptées. Ci-contre à Nitry, un ensemble de murets fragilisés.



Les originales couvertures de « laves », pierres calcaires plates extraites des plateaux de Bourgogne, sont en voie de disparition dans les secteurs où elles étaient autrefois employées (plateaux de Noyers et de Fouronnes, côte de Terre-Plaine...) où elles ont été remplacées par des tuiles, le plus souvent mécaniques. Celles qui sont encore visibles montrent un état d'usure préoccupant : ici, une toiture de laves dans le village de Thory.

Les conséquences des dynamiques passées ou en cours sur la valeur paysagère des villes et des villages :

- Une perte de caractère des paysages bâtis des villages qui se sont développés significativement au cours des dernières décennies, ou qui se sont développés selon des logiques spatiales inadaptées sur un plan paysager.
- Dans certains villages, une confrontation directe des extensions urbaines aux grandes cultures, qui interroge sur la qualité du cadre de vie des riverains concernés, et qui fragilise l'image de ces villages depuis leurs alentours.
- Un attrait très inégal des espaces publics des villes et des villages, selon qu'ils ont fait l'objet d'aménagements favorisant la circulation et le stationnement des véhicules ou privilégiant la qualité du cadre de vie.
- Une banalisation voire une dégradation de nombreux paysages d'entrées de ville, notamment là où des zones d'activités ont été implantées.
- Un vieillissement des paysages industriels (Auxerre, Migennes, Saint-Florentin...).
- La dévalorisation de certains édifices et ensembles bâtis traditionnels par des transformations ou des juxtapositions méconnaissant leur valeur et leurs caractéristiques.

### III. LES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET D'ÉNERGIE :

- DE GRANDS ITINÉRAIRES CONTEMPORAINS EN PRISE AVEC DES PAYSAGES RURAUX – DES ITINÉRAIRES HISTORIQUES DANS LES VALLÉES, QUI RESTENT LE SUPPORT DE L'URBAIN ET DES ZONES ACTIVITÉS
- L'ARRIVÉE PROGRAMMÉE DES ÉOLIENNES

#### Les dynamiques d'évolution constatées :

- La constitution d'une vitrine rurale pour le département ,avec la création des autoroutes et du TGV, qui occulte presque totalement les paysages de vallées et leurs villes.
- Le durcissement des rapports routes - urbanisation autour des grands axes de vallée : dégradation des paysages d'entrée de ville, conflits d'usages riverains / trafic
- Le vieillissement des paysages ferroviaires (hors ligne TGV), notamment dans les secteurs industriels
- la perte d'agrément des routes avec la raréfaction des plantations d'alignement

#### 1. LES AUTOROUTES ET LE TGV : UNE VITRINE TRÈS RURALE DU DÉPARTEMENT

#### Les dynamiques d'évolution constatées :

- de nouveaux grands itinéraires de déplacement, ouverts sur des paysages agricoles et forestiers, faiblement marqués par le développement urbain et les activités
- une fragilisation ponctuelle des paysages de bords d'autoroute par des activités : secteurs d'Appoigny, Nitry...



L'Yonne offre une image très rurale depuis les grands axes de déplacement contemporains : ici une vue depuis l'A6 sur le secteur de Thory.



A Nitry, une série de « bâtiments – enseignes » qui constituent un point noir paysager bien visible depuis l'A6



A Appoigny, une zone d'activités accolée à l'A6 et qui ne bénéficie d'aucun traitement qualitatif de sa façade tournée vers l'autoroute.

## 2. L'EX RN6 : UN AXE MAJEUR AUX PAYSAGES LOCALEMENT FRAGILISÉS

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- des traverses de villages fragilisées par un traitement routier et un trafic soutenu, particulièrement au Nord du département
  - des friches et des zones d'activités qui dévalorisent ponctuellement les paysages de bord de route
  - un itinéraire de vallée, ouvert sur des paysages simplifiés par l'évolution des pratiques agricoles
- Le long des autres routes principales du département (RN77, RD905, RN60...), des évolutions similaires mais qui restent plus modérées qu'aux abords de la RN6.

A Armeau, un exemple de parking PL associé à un restaurant bordant la RN6 : un image peu attractive, pour un site où la route passe à proximité immédiate des rives de l'Yonne !



A Pont-sur-Yonne, le faubourg qui borde la RN6 souffre du trafic soutenu de la route...

... tandis que l'entrée Nord de la ville, où sont implantées des activités, propose une image bien peu attrayante.



Les abords de la RN6 sont ponctués de friches d'activités, souvent d'anciennes stations services, et parfois anciens commerces, comme ici au Sud de Vermenton.



Les falaises de Saint-Moré affichent un paysage aux qualités reconnues de longue date (leur intérêt écologique a été admis plus récemment). A noter sur cette photographie du début du XXe siècle la faible largeur de la route nationale. Aujourd'hui, s'il est entretenu pour préserver sa richesse écologique, le site est dévalorisé par des surlargeurs routières et les stigmates d'activités aujourd'hui arrêtées.





Même si le phénomène concerne la RN6 au premier chef, les paysages des abords des autres routes principales du département sont ponctuellement fragilisés par des zones d'activités d'image hétéroclite : à gauche l'arrivée sur Tonnerre par la RD905, à droite la RN60 à Malay-le-Grand.

### 3. L'ARBRE ET LA ROUTE : UN DIVORCE PROGRAMMÉ ?

#### Les dynamiques d'évolution constatées :

- Au 19<sup>ème</sup> siècle, des routes principales très souvent accompagnées d'arbres « parapluies » ou « parasols »
- Aujourd'hui, des arbres « obstacles » en forte raréfaction le long des routes



Cet extrait de la carte de Cassini (milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle) révèle, aux abords de Sens, la présence d'alignements d'arbres le long de chacune des routes convergeant vers la ville.



La route nationale à Saint-Aubin-sur-Yonne au début du XX<sup>e</sup> siècle : à noter la faible largeur de la chaussée et le recul des arbres vis-à-vis de ses limites.



La RD905 entre Saint-Florentin et Tonnerre : une des rares séquences routière du département où un double alignement de platanes a été maintenu. On rappellera que la proximité des arbres à la chaussée, problématique pour la sécurité routière, est due à l'élargissement de la route.



La RD84 à Seignelay : une taille sévère des arbres, d'intérêt discutable et qu'on observe fréquemment en contexte urbain dans le département.

## 4. LES RÉSEAUX AÉRIENS : UN EFFACEMENT EN COURS ...

### ... ET UNE APPARITION PROGRAMMÉE DES ÉOLIENNES

#### Les dynamiques d'évolution constatées :

- un effacement progressif des réseaux aériens, essentiellement dans les secteurs urbanisés
- de nombreux projets éoliens prêts à "sortir de terre"

Dans le village Michery, les réseaux restés aériens s'imposent dans le paysage de cette rue aux maisons basses



La rue de la Porte Auxerroise à d'Avallon, dont les réseaux sont enfouis



Le village d'Etivey, dont la belle silhouette est dominée par des pylônes métalliques : une situation qui reste heureusement rare dans le département.

#### Les réseaux : les conséquences des dynamiques passées ou en cours

- La constitution d'une vitrine rurale pour le département avec la création des autoroutes et du TGV, qui occulte presque totalement les paysages de vallées.
- La fragilisation ponctuelle des paysages visibles depuis les autres routes importantes par des friches bâties, des zones d'activité de faible qualité d'image, des parkings de restaurant, etc.
- Le durcissement des rapports routes-urbanisation autour des grands axes de vallée : dégradation des paysages d'entrée de ville, conflits d'usages riverains / trafic
- la perte d'agrément des routes avec la raréfaction des plantations d'alignement
- la revalorisation des paysages bâtis là où les réseaux aériens sont enfouis

#### Pour les éoliennes :

Outre les risques environnementaux liés en particulier aux couloirs de déplacements et de migration des oiseaux :

- le risque de saturation de l'espace si les projets s'additionnent successivement sans cohérence et maîtrise globale
- le risque d'une confrontation brutale d'échelles entre éoliennes et silhouettes villageoises
- le risque de présence inopportune dans les perspectives des villages ou des villes, des sites ou des monuments

## IV. LES PAYSAGES DE L'EAU : UNE REAPPROPRIATION PARFOIS PROBLÉMATIQUE DES AMÉNAGEMENTS DELAISSÉS PAR LES ANCIENNES ACTIVITES

### Les dynamiques d'évolution constatées :

- une réappropriation des espaces et des aménagements autrefois dévolus au transport fluvial de marchandises, d'une part par le tourisme fluvial, d'autre part par des voies et des parkings ;
- des aménagements des berges de rivières, dont la qualité paysagère est très inégale ;
- les plages : une pratique balnéaire ancienne des rivières, depuis compromise par la qualité de l'eau ;
- les étangs des anciennes gravières : des espaces généralement privés et plus ou moins délaissés, parfois aménagés pour l'accueil du public



A Auxerre, au début du XXe siècle, les quais dédiés aux activités fluviales constituaient également un itinéraire de promenade très prisé...

...mais l'exiguïté des rues du cœur d'Auxerre à depuis livré ces quais au stationnement automobile.



Un grossiste en vins à Migennes, au début du XXe siècle, époque à laquelle la vocation du canal de Bourgogne était centrée sur le transport de marchandises.



Le canal du Nivernais à Mailly-la-Ville : un espace laissé vacant par le transport commercial et investi par les bateaux de plaisance depuis les années 1970, et plus récemment par les vélos, sur la voie verte aménagée sur l'ancien chemin de halage.

A Vincelottes, les tonneaux de vins de l'Auxerrois ont été remplacés par les voitures, qui y accaparent des berges de l'Yonne partiellement remblayées.



Une photographie qui rappelle qu'au début du XXe siècle les berges de l'Yonne (ici à Courlon-sur-Yonne) constituaient un « littoral » prisé pour les activités de loisirs, et notamment pour la baignade.



A proximité de Vaux, une des rares petites routes profitant d'un parcours au bord de l'Yonne, dont le métal des glissières est inadapté à la qualité paysagère du site.



A Toucy, une séquence des berges de l'Ouanne équipée de palplanches métalliques : un aménagement à l'image dure et peu attrayante.



Les berges du Serein à Perrigny (commune d'Annay-sur-Serein), où une prairie publique bénéficie d'un aménagement sobre et rural.



L'extraction de matériaux est à l'œuvre depuis plusieurs décennies, particulièrement dans la vallée de l'Yonne, mais aussi dans celle de l'Armançon (ici à Vergigny). C'est une activité gourmande en surfaces, qui laisse derrière elle de nombreux plans d'eau.



Ces plans d'eau sont essentiellement privés et n'offrent généralement pas une image très attractive. Ici un contre-exemple visible à Villeneuve-la-Guyard, « l'étang des Pâtures », où un édifice en bois permet d'observer la faune sauvage.

Les conséquences des dynamiques passées ou en cours sur la valeur des paysages de l'eau :

- la dévalorisation de sites attractifs où eau et urbanisation en sont en liens étroits, mais qui sont aujourd'hui accaparés par des aménagements dédiés à la voiture
- des aménagements de berges qui ne vont pas toujours dans le sens d'une mise en valeur des paysages